



A P P E L D ' O F F R E S (I T T)

POUR

TITRE DE L'APPROVISIONNEMENT : Fourniture et installation des équipements prioritaires pour la caserne de pompiers poste frontière de Noé

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : PRQ20251352

DATE DE LANCEMENT : 1^{er} juillet 2026

DATE DE CLÔTURE : 29 juillet 2026 au plus tard (1500 heures, heure du Ghana)



PUBLICITÉ

APPEL D'OFFRES (ITT)

TradeMark Africa (TMA) est une organisation africaine de premier plan dans le domaine de l'Aide pour le commerce qui a été créée en 2010. TMA vise à développer le commerce intra-africain et à accroître la part de l'Afrique dans le commerce mondial, tout en contribuant à rendre le commerce plus favorable aux pauvres et plus durable sur le plan environnemental. L'accent que nous mettons sur la réduction du coût et du temps des échanges transfrontaliers grâce à une politique commerciale améliorée, à une meilleure infrastructure commerciale, à des normes qui fonctionnent pour les entreprises, à une plus grande utilisation des innovations numériques et à la création d'un accès au commerce pour les groupes vulnérables a contribué à réduire considérablement les temps de transit des marchandises grâce à une meilleure efficacité frontalière et à une réduction des obstacles au commerce.

TMA a récemment changé de nom pour passer de TradeMark East Africa (TMEA) à TradeMark Africa (TMA), reflétant ainsi nos ambitions de servir nos partenaires dans la réalisation de gains commerciaux à l'échelle du continent, et s'étend de l'Est et de la Corne de l'Afrique à l'Afrique australe et occidentale. TMA fonctionne sur une base non lucrative et est financée par des partenaires de développement institutionnels et philanthropiques. TMA travaille en étroite collaboration avec les organisations intergouvernementales régionales et continentales, les gouvernements nationaux, le secteur privé et les organisations de la société civile pour obtenir des résultats qui favorisent une prospérité partagée et réduisent la pauvreté.

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.trademarkafrica.com

TMA invite les entreprises **intéressées, éligibles** et **qualifiées** à participer aux appels d'offres suivants :

1. Appel d'Offres (ITT) pour Fourniture et installation des équipements prioritaires pour la caserne de pompiers Poste Frontière de Noé - [Numéro de l'appel d'offres : PRQ20251352].

Le document d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse <https://www.trademarkafrica.com/procurement/>. Toutes les questions mentionnant le titre et le numéro de l'appel d'offres ci-dessus doivent être envoyées par e-mail à procurement@trademarkafrica.com. La date limite de soumission est indiquée dans les documents d'appel d'offres respectifs.

PRQ20251352 - FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS PRIORITAIRES POUR LA CASERNE DE POMPIERS POSTE FRONTIERE DE NOE
Les soumissionnaires intéressés, qualifiés et éligibles doivent soumettre leurs offres conformément aux instructions d'appel d'offres figurant dans le document d'appel d'offres.

TMA ne peut répondre à aucune question relative à cet appel d'offres 7 jours ou moins avant la date limite de soumission.

APPEL D'OFFRES (ITT) – MARCHANDISES

Organisme de mise en œuvre :

TradeMark Afrique

Centre d'assurance contre les détournements

2e étage, à l'extérieur de Waiyaki Way

P.O Box 313-00606, Nairobi, Kenya.

Tél. +254 20 423 5000

procurement@trademarkafrica.com

Réциpients : **Administration des douanes du Bénin**

Titre du projet : **PRQ20251352 : Fourniture et installation des équipements prioritaires pour la caserne de pompiers Poste Frontière de Noé**

Date De lancement de la demande : **1^{er} juillet 2026**

Cher fournisseur,

- 1) TradeMark Africa (TMA) lance un appel d'offres auprès des soumissionnaires éligibles et qualifiés pour : ***La Fourniture et installation des équipements prioritaires pour la caserne de pompiers Poste Frontière de Noé.***
- 2) Cet appel d'offres est ouvert aux entités éligibles (« soumissionnaires ») qui souhaitent répondre. Les soumissionnaires ne peuvent s'associer que dans le cadre d'une coentreprise ou d'un accord de sous-traitance pour compléter leurs domaines de fourniture respectifs afin d'améliorer leur capacité à effectuer la fourniture de biens et de services requis, et à condition qu'une association soit formée ou qu'un contrat de sous-traitance soit conclu conformément au document d'appel d'offres associé au présent appel d'offres.
- 3) Un fournisseur sera sélectionné dans le cadre d'une méthode d'appel d'offres concurrentiel, dont la procédure d'évaluation est décrite dans les sections du document d'appel d'offres associé à cet appel d'offres, conformément aux « Directives d'approvisionnement de TMA ».
- 4) Les équipements objet du présent appel d'offres constituent un ensemble unique tel que défini dans le présent Dossier d'Appel d'Offres. Les soumissionnaires sont tenus de soumettre une offre couvrant l'ensemble des équipements et prestations spécifiés dans les exigences techniques. Les offres seront évaluées globalement sur la base des critères administratifs, techniques et financiers définis dans le présent dossier.

5) La ou les propositions doivent être soumises conformément aux instructions suivantes et conformément au contrat ci-joint. Les conditions générales de fourniture ci-jointes font partie intégrante du contrat.

- a) **PRIX** : Les prix doivent être indiqués en dollars américains uniquement. Les prix de l'offre et les remises doivent être indiqués dans la feuille de soumission des offres et dans le barème des prix (ci-joint). Le prix total de l'offre comprendra toutes les taxes et les droits de livraison acquittés (DDP) qui seront présentés séparément aux fins de la taxe. **La proposition financière ne doit pas être combinée avec la proposition technique, mais doit être soumise en tant que document distinct. Toute inclusion de prix dans la proposition technique entraînera la disqualification des propositions. La proposition financière devra être soumise exclusivement au format PDF et être protégée par un mot de passe.**
- b) **SOUSSION DES OFFRES** : Votre offre doit être soumise par e-mail uniquement à l'adresse procurement@trademarkafrica.com avant **le mercredi 29 juillet 2026 (1500 heures). Heure du Ghana)**

Les offres tardives ne seront en aucun cas acceptées en aucune circonstance. Aucune plaidoirie spéciale ne sera acceptée. Les offres envoyées par télécopieur et sur papier ne seront pas acceptées.

Format de votre appel d'offres

La langue principale des soumissions doit être soumise en **FRANÇAIS** accompagnée d'une copie traduite en anglais et être énoncée en trois (3) parties principales :

- Partie A - Exigence préliminaire ;
- Partie B - Généralités et techniques ; et
- Partie C - Finances.

Partie A Exigences préliminaires

- Les soumissionnaires sont tenus de soumettre des copies numérisées des documents ci-dessous :
- Code de conduite des fournisseurs signé et estampillé.
- Accord de coentreprise (lorsque les coentreprises ou les consortiums s'appliquent) et
- Autorisation de concession (pour les distributeurs)
- Indiquez la période de validité de l'offre dans la proposition
- Indiquez le calendrier de livraison dans la proposition
- Indiquez la période de garantie, le cas échéant

Les parties A : les exigences préliminaires et B les exigences techniques peuvent être contenues dans un seul document (proposition technique). Toutefois, la proposition financière (partie C) doit être soumise séparément pour permettre l'évaluation indépendante des offres techniques et financières. Veuillez ne pas inclure d'informations financières/de prix dans la partie A ou B. L'inclusion de toute information sur le prix entraînera la disqualification. La proposition financière ne doit pas être

combinée avec la proposition technique, mais doit être soumise en tant que document distinct. La proposition financière DOIT être en PDF et protégée par un mot de passe.

- c) CATALOGUES DE PRODUITS : Les soumissionnaires DOIVENT soumettre un catalogue de produits pour chaque article cité afin de fournir une description claire de l'équipement et des spécifications.
- d) OFFRES TARDIVES : TMA ne prendra pas en considération les offres qui arrivent après la date limite de soumission des offres. Toute offre reçue par TMA sera déclarée tardive et rejetée.
- e) ÉVALUATION DES SOUMISSIONS : Les soumissions jugées conformes pour l'essentiel aux spécifications techniques seront évaluées en fonction de leurs prix. Lors de l'évaluation des offres, TMA déterminera le prix évalué pour chaque proposition en ajustant le devis pour corriger toute erreur arithmétique comme suit :
 - En cas d'écart entre les montants chiffrés et les montants exprimés en lettres, le montant exprimé en toutes lettres prévaudra ;
 - En cas d'écart entre le taux unitaire et le total de l'article résultant de la multiplication du taux unitaire par la quantité, le taux unitaire indiqué prévaudra ;
 - Si un Fournisseur refuse d'accepter la correction, son Offre sera rejetée.
 - TMA n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse, ou toute autre offre. Nous nous réservons également le droit de demander l'une ou l'autre des offres afin de clarifier les offres soumises.

À des fins d'évaluation, les propositions financières DOIVENT être nettes d'impôts. Toutefois, il est de la responsabilité des soumissionnaires d'inclure (a) tous les impôts locaux indirects identifiables dans leurs propositions financières, tels que les taxes de vente, les taxes d'accise, la TVA ou d'autres frais similaires applicables à la facturation contractuelle et (b) tout impôt indirect supplémentaire sur la rémunération des services offerts par le personnel non-résident dans le pays du bénéficiaire. Les soumissionnaires doivent clairement ventiler ou séparer la composante fiscale dans leurs propositions financières afin de faciliter l'évaluation des propositions financières.

- 6) Obligations fiscales du gouvernement
Les lois fiscales suivantes s'appliquent : Les lois fiscales du gouvernement du Ghana s'appliquent au contrat.
- 7) INCOTERMS : Les Incoterms pour cet appel d'offres sont les Incoterms 2020 Delivery Duty Paid (DPP) - Rendu droits acquittés
- 8) ATTRIBUTION DU BON DE COMMANDE. L'attribution sera attribuée au soumissionnaire offrant le prix évalué le plus bas et qui répond aux normes requises en matière de capacités techniques et financières. TMA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler le processus d'appel d'offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution du contrat, sans pour autant encourir de responsabilité envers tout soumissionnaire.
- 9) VALIDITÉ DE L'OFFRE : Votre offre doit être valable pendant une période de **cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception de l'offre** indiquée à l'**article 4 (b)** du présent appel d'offres.
- 10) ÉCARTS, RÉSERVES ET OMISSIONS : Lors de l'évaluation des offres, les définitions suivantes s'appliquent :

- a) « Écart » désigne un écart par rapport aux exigences spécifiées dans le Document d'Appel d'Offres ;
- b) « Réserve » désigne la fixation de conditions limitatives ou le refus d'accepter pleinement les exigences spécifiées dans le Document d'Appel d'Offres ; et
- c) « Omission » est le défaut de soumettre une partie ou la totalité des informations ou documents requis dans le Document d'Appel d'Offres.

11) DÉTERMINATION DE LA RÉCEPTIVITÉ : La détermination de la réceptivité d'une soumission doit être fondée sur le contenu de la soumission elle-même.

Une soumission essentiellement recevable est une offre qui répond aux exigences du document d'appel d'offres sans écart, réserve ou omission importante. Un écart, une réserve ou une omission importante est un écart qui, s'il était accepté, : -

- (i) Affecter de manière substantielle la portée, la qualité ou la performance des Travaux spécifiés dans le Contrat ; ou
- (ii) Limiter de manière substantielle, incompatible avec le Document d'Appel d'Offres, les droits de TMA ou les obligations du Soumissionnaire en vertu du Contrat proposé ; ou
- (iii) S'il est corrigé, il affecterait injustement la position concurrentielle d'autres soumissionnaires présentant des offres essentiellement recevables.

TMA examinera en particulier les aspects techniques de l'offre soumise, afin de confirmer que toutes les exigences ont été satisfaites sans écart, réserve ou omission importante.

Si une offre n'est pas substantiellement conforme aux exigences du document d'appel d'offres, elle sera rejetée par TMA et ne pourra pas être rendue conforme par la suite par la correction de l'écart, de la réserve ou de l'omission importante.

12) NON-CONFORMITÉS, ERREURS ET OMISSIONS : À condition qu'une soumission soit substantiellement recevable, TMA peut renoncer à toute non-conformité dans la soumission.

À condition qu'une soumission soit essentiellement recevable, TMA peut demander au soumissionnaire de soumettre les renseignements ou la documentation nécessaires, dans un délai raisonnable, pour rectifier les non-conformités non importantes de la soumission liées aux exigences en matière de documentation. La demande d'informations ou de documentation sur de telles non-conformités ne doit pas être liée à un quelconque aspect du prix de l'offre. Le non-respect par le Soumissionnaire de la demande peut entraîner le rejet de son offre.

À condition qu'une offre soit substantiellement recevable, TMA doit rectifier les non-conformités non significatives quantifiables liées au prix de l'offre. À cet effet, le prix de l'offre peut être ajusté, à des fins de comparaison seulement, pour refléter le prix d'un article ou d'une composante manquante ou non conforme.

13) DROIT DE TMA DE MODIFIER LES QUANTITÉS AU MOMENT DE L'ATTRIBUTION : Au moment de l'attribution, TMA se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité des Biens et des Services connexes initialement spécifiée dans le Calendrier de Fourniture, à condition que celle-ci ne dépasse pas 20 % de la quantité d'origine et sans aucune modification des prix unitaires ou d'autres termes et conditions du Document d'Appel d'Offres.

14) De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de :

TradeMark Africa

Unité des achats

Toutes les questions mentionnant le titre et le numéro de l'appel d'offres ci-dessus doivent être envoyées par e-mail à procurement@trademarkafrica.com.

TMA ne peut répondre à aucune question relative à cet appel d'offres sept (7) jours ou moins avant la date limite de soumission.

15) En vertu de la politique de TMA sur la prévention, la détection et la réparation de la fraude et de la corruption, les soumissionnaires doivent observer les normes d'éthique les plus élevées lors de l'acquisition et de l'exécution de ces contrats. TMA rejettera une proposition d'attribution et imposera des sanctions aux parties concernées, si elle détermine que le soumissionnaire recommandé pour l'attribution ou toute autre partie s'est livré à des pratiques corrompues, frauduleuses, collusoires ou coercitives dans le cadre de la concurrence ou de l'exécution du contrat.

16) PLAINTES : Toute question, requête ou préoccupation concernant le processus d'approvisionnement doit être adressée directement au chef de l'approvisionnement en premier lieu par l'intermédiaire d'procurement@trademarkafrica.com qui s'occupera des questions soulevées. Si l'affaire n'est pas réglée de manière satisfaisante, le plaignant est encouragé à écrire à complaints@trademarkafrica.com

Sincèrement

**Responsable des achats,
TradeMark Africa (TMA)
procurement@trademarkafrica.com**

	<p>La proposition technique et financière <u>DOIT être en PDF et protégée par un mot de passe.</u></p> <p>Veuillez ne pas inclure d'informations financières/de prix dans votre évaluation technique. <u>L'inclusion de toute information sur le prix entraînera la disqualification.</u></p> <p>La proposition financière ne doit pas être combinée avec la proposition technique, mais doit être soumise en tant que document distinct.</p>
Les Incoterms	Les Incoterms applicables à cette mission sont les suivants : Delivery Duty Paid (DDP) des Incoterms 2020 - Rendu droits acquittés
Validité de l'offre	Les offres doivent être valides pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres
Dénonciation	<p>Les fournisseurs de TMA doivent :</p> <p>a) Reconnaître et accepter que TMA a une tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption, de l'inconduite (y compris le harcèlement) et a mis en place une politique de prévention de la fraude.</p> <p>b) Reconnaître et accepter que s'ils ont des inquiétudes concernant un comportement contraire à l'éthique chez TMA, si on leur a demandé un pot-de-vin en lien avec les activités de TMA, ou s'ils ont des soupçons concernant le vol des ressources de TMA ou toute forme d'inconduite, y compris le harcèlement, ils doivent soumettre un rapport à la ligne de dénonciation confidentielle de TMA en appelant ou en envoyant un courriel à l'un des moyens suivants :</p> <p>i. Téléphone:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tanzanie : 0800 722 770 (appel gratuit), +27 12 567 8381 • Ouganda : +27 12 567 8383 • Tanzanie : +27 12 567 8440 • Rwanda, Burundi, RDC - +27 12 567 8432 • Ethiopie, Somaliland - +27 12 567 8433 • Djibouti; Zambie, Malawi, Mozambique et Soudan du Sud : +27 12 567 8455 <p>ii. Courriel : hotline@kpmg.co.za</p> <p>iii. Portail Web : http://www.thornhill.co.za/kpmgfaircallreport</p> <p>Si un lanceur d'alerte s'interroge sur l'adéquation de la réponse de TMA à son signalement, il peut également faire part de ses préoccupations par le biais des mécanismes de dénonciation de l'un des donateurs de TMA, dont les coordonnées sont disponibles sur leurs sites officiels respectifs.</p>

	<p>Toute personne qui signale des soupçons raisonnables d'actes répréhensibles (que ce soit par le biais de la ligne de dénonciation ou autrement) ne doit pas être désavantagée de quelque manière que ce soit par TMA, y compris subir une punition, une pénalité ou des représailles, en raison de la réalisation du rapport.</p>
--	--

I. ACCORD

Le présent ACCORD DE CONTRAT (« Contrat ») est conclu à compter du **[jour]** de **[mois]**, **[année]**, entre, **[nom légal complet de l'Agence de mise en œuvre]** (« TMA »), d'une part, et **[nom légal complet du Fournisseur]** (« Fournisseur »), d'autre part.

CONSIDÉRANTS

TANDIS QUE:

- (a) TradeMark Africa (TMA) a lancé un appel d'offres pour la fourniture de ces biens selon les termes et conditions énoncés dans le présent contrat et a accepté une offre du fournisseur pour *PRQ20251352 : Fourniture et installation des équipements prioritaires pour la caserne de pompiers Poste Frontière de Noé*
- (b) PAR CONSÉQUENT, les parties aux présentes conviennent de ce qui suit :
- (c) En contrepartie des paiements que TMA doit effectuer au Fournisseur tels qu'ils sont énoncés dans le présent Contrat, le Fournisseur s'engage par les présentes avec TMA à fournir les Biens et les Services connexes et à remédier aux défauts de ceux-ci conformément à tous égards aux dispositions du présent Contrat.
- (d) Sous réserve des modalités du présent contrat, TMA s'engage par les présentes à payer au fournisseur, en contrepartie de la fourniture des biens et des services connexes et de la réparation des défauts qui y sont formulés, le prix du contrat (tel que défini ci-dessous) ou toute autre somme qui peut devenir payable en vertu des dispositions du présent contrat aux moments et de la manière prescrits par le présent contrat.

EN FOI de quoi les parties aux présentes ont fait signer le présent contrat au jour, au mois et à l'année indiqués ci-dessus.

TradeMark Afrique

Fournisseur:

Nom:

Nom:

Position:

Position:

Signature:.....

Signature:.....

Date:.....

Date:.....

II. CONDITIONS GÉNÉRALES DE FOURNITURE

Nom du projet : **PRQ20251352 : - Fourniture et installation des équipements prioritaires pour la caserne de pompiers Poste Frontière de Noé**

Agence de mise en œuvre : **TradeMark Africa**

Destinataire: **Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE)**

Destinataire : _____ Colis No. _____

1. Calendrier des approvisionnements

S. Non	Numéro d'article	Quantité	Délai de livraison

Précisez, le cas échéant :

- Pièces de rechange
- Outils et accessoires
- Manuels
- Exigences en matière d'entretien

2. Prix fixe : Les prix indiqués ci-dessus sont fermes et fixes et ne peuvent faire l'objet d'aucun ajustement en cours d'exécution du contrat.
3. Calendrier de livraison : La livraison doit être effectuée selon le calendrier ci-dessus, mais ne dépassant pas trente (30) jours à compter de la date de signature du contrat.
4. Assurance : Les marchandises fournies dans le cadre du contrat sont entièrement assurées dans une monnaie librement convertible contre les dommages résultant de la fabrication ou de l'acquisition, du transport, du stockage et de la livraison. L'assurance s'élève à un montant égal à 110 % de la valeur des marchandises de « l'entrepôt » à « l'entrepôt » sur la base « tous risques ». Tous les risques, c'est-à-dire la couverture d'assurance, doit inclure toutes sortes de risques, y compris les risques en temps de guerre et de grève.
5. Droit applicable : Le Contrat doit être interprété conformément aux lois de **Ghana**.
6. Résolution des litiges : TMA et le Fournisseur s'efforceront de résoudre à l'amiable, par négociation informelle directe, tout désaccord ou différend entre eux dans le cadre du Contrat ou en relation avec celui-ci. Dans l'éventualité où le différend n'aurait pas été résolu entre TMA et le

PRQ20251352 - FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS PRIORITAIRES POUR LA CASERNE DE POMPIERS POSTE FRONTIERE DE NOE
Fournisseur, le différend sera réglé par un arbitre unique qui sera nommé et convenu par les deux parties dont la décision est finale, sans appel et immédiatement exécutoire.

7. Livraison et documents : Lors de l'expédition (le cas échéant) ou en cas de livraison à l'intérieur du pays, le Fournisseur doit notifier à TMA et à la Compagnie d'assurance, par e-mail ou par tout autre moyen de livraison rapide, tous les détails de l'expédition/livraison des marchandises, y compris le numéro de bon de commande, la description des marchandises, la liste de colisage indiquant la quantité, le navire ou le camion/les véhicules, le récépissé d'expédition de la société de transport indiquant tous les détails, port de chargement (le cas échéant), dates de livraison, port de déchargement ou lieu de destination et de déchargement, etc. Le Fournisseur doit envoyer par courrier à TMA les documents suivants, avec copie à la Compagnie d'assurance :
- (i) Copies de la facture du Fournisseur indiquant la description, la quantité, le prix unitaire et le montant total des marchandises ;
 - (ii) Duplicata du document de transport aérien/routier et/ou duplicata du document de transport ferroviaire (le cas échéant), et/ou duplicata du FCR (Certificat de réception du transitaire) en 1 original et 2 copies portant la mention « Fret prépayé » ;
 - (iii) Copies de la liste de colisage identifiant le contenu de chaque colis ;
 - (iv) Certificat de garantie du fabricant ou du fournisseur ;
 - (v) Certificat d'origine ;
 - (vi) Certificat de qualité.

Les documents ci-dessus doivent être reçus par TMA au moins une semaine avant l'arrivée des marchandises au port ou au lieu d'arrivée (le cas échéant) ou de destination et, s'ils ne sont pas reçus, le fournisseur est responsable de tous les frais qui en découlent.

8. Paiement : Les paiements seront effectués sur présentation d'une facture appuyée d'un récépissé de livraison et d'un certificat d'acceptation sur les marchandises livrées et d'autres documents justificatifs requis, le cas échéant, à effectuer par le biais de paiements directs en faveur du fournisseur.
9. Garantie : Les marchandises proposées doivent être couvertes par la garantie du fabricant pendant au moins 12 mois à compter de la date de livraison à TMA. Veuillez spécifier en détail la période et les conditions de garantie.
10. Instructions d'emballage et de marquage : Le Fournisseur fournira un emballage standard des Marchandises selon les besoins afin d'éviter qu'elles ne soient endommagées ou détériorées pendant le transport vers leur destination finale, comme indiqué dans le Contrat.
11. Défauts : Tous les défauts seront corrigés par le fournisseur sans frais pour TMA dans les 30 jours suivant la date de notification par TMA. Le nom et l'adresse de l'établissement de service où les défauts doivent être corrigés par le fournisseur pendant la période de garantie sont les suivants :

Adresse _____

12. Force majeure : Le fournisseur n'est pas tenu de pénalités ou de résiliation pour défaut si et dans la mesure où son retard dans l'exécution ou tout autre manquement à ses obligations en vertu du contrat est le résultat d'un cas de force majeure.

Aux fins de la présente clause, « Force majeure » désigne un événement indépendant de la volonté du Fournisseur et n'impliquant pas la faute ou la négligence du Fournisseur et non prévisible. Ces événements peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les actes de TMA en sa qualité souveraine, les guerres ou les révolutions, les incendies, les inondations, les épidémies, les restrictions de quarantaine et les embargos sur le fret.

En cas de force majeure, le fournisseur doit informer immédiatement TMA par écrit de cette situation et de la cause de celle-ci. À moins d'indication contraire écrite de TMA, le fournisseur doit continuer de s'acquitter de ses obligations en vertu du contrat dans la mesure du possible et doit chercher tous les autres moyens raisonnables d'exécution qui ne sont pas empêchés par un cas de force majeure.

13. Spécifications techniques requises :
- (i) Description générale
 - (ii) Détails spécifiques et normes techniques

Le fournisseur confirme la conformité aux spécifications [Remarque : En cas d'écarts, le fournisseur doit énumérer tous ces écarts.]

14. Défaut d'exécution : TMA peut annuler ou résilier l'Entente conformément aux modalités et aux modalités décrites ci-dessous :

Résiliation par TMA

Résiliation pour manquement :

Sans préjudice de tout autre recours dont elle pourrait disposer en cas de violation du présent Contrat, TMA, sur notification écrite au Fournisseur, peut résilier le présent Contrat, en tout ou en partie, en cas de survenance de l'un des événements spécifiés aux sous-paragraphes (a) à (f) ci-dessous :

- (a) Si, de l'avis de TMA ou de TMA, le Fournisseur ne s'acquitte pas de ses obligations relatives à l'utilisation des fonds, la résiliation en vertu de la présente disposition (i) entrera en vigueur immédiatement après la remise de l'avis de résiliation et (ii) exigera que le Fournisseur rembourse tous les fonds ainsi utilisés à mauvais escient dans un délai maximum de trente (30) jours après la résiliation.
- (b) Si le Fournisseur ne livre pas ou n'exécute pas tout ou partie des Biens ou des Services connexes dans le délai spécifié dans le présent Contrat, ou dans le cadre de toute prolongation de celui-ci accordée par TMA. La résiliation en vertu de la présente disposition entrera en vigueur immédiatement à l'expiration d'un délai de trente (30) jours après la remise de l'avis de résiliation ou à une date ultérieure précisée par TMA. Dans l'éventualité où TMA résilie le

présent contrat en tout ou en partie, conformément au présent sous-alinéa, TMA peut se procurer, aux conditions et de la manière qu'elle juge appropriées, des biens ou des services connexes similaires à ceux qui n'ont pas été livrés ou qui n'ont pas été exécutés, et le fournisseur sera responsable envers TMA de tous les coûts supplémentaires liés à ces biens ou services connexes similaires. Toutefois, le Fournisseur poursuivra l'exécution de ce Contrat dans la mesure où il n'est pas résilié.

- (c) Si le Fournisseur ne remédie pas à un manquement à l'une ou l'autre de ses autres obligations en vertu du présent Contrat (autre qu'un manquement visé aux sous-paragraphes (a) ou (b) précédant immédiatement le présent sous-alinéa) dans les trente (30) jours suivant la remise de l'avis de résiliation ou dans tout délai supplémentaire approuvé par écrit par TMA. La résiliation en vertu de la présente disposition entrera en vigueur immédiatement à l'expiration des trente (30) jours ou à une date ultérieure pouvant être précisée par TMA.
- (d) Si, à la suite d'un événement de Force Majeure, le Fournisseur n'est pas en mesure d'exécuter une partie substantielle de ses obligations pendant une période d'au moins soixante (60) jours. La résiliation en vertu de la présente disposition entrera en vigueur à l'expiration d'un délai de trente (30) jours après la remise de l'avis de résiliation ou à toute date ultérieure précisée par TMA.
- (e) Si le Fournisseur ne se conforme pas à une décision définitive prise à l'issue d'une procédure d'arbitrage. La résiliation en vertu de la présente disposition entrera en vigueur à l'expiration d'un délai de trente (30) jours après la remise de l'avis de résiliation ou à toute date ultérieure précisée par TMA.
- (f) Si le Fournisseur (ou tout Sous-traitant ou l'un de ses membres du personnel respectif), selon le jugement de MEA, s'est livré, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, à des pratiques coercitives, collusoires, corrompues, frauduleuses, obstructives ou interdites dans le cadre de la concurrence pour ou dans l'exécution du présent Contrat. La résiliation en vertu de la présente disposition prend effet dès la remise de l'avis de résiliation.

Résiliation pour insolvabilité

TMA peut à tout moment résilier le présent contrat en donnant un préavis au fournisseur si celui-ci devient insolvable ou fait faillite, et/ou n'existe pas ou est dissous. La résiliation en vertu de la présente disposition entrera en vigueur dès la remise de l'avis de résiliation ou à toute autre date précisée par TMA dans cet avis de résiliation. Dans un tel cas, la résiliation se fera sans compensation pour le Fournisseur, à condition que cette résiliation ne porte pas préjudice ou n'affecte pas les droits d'action ou de recours qui ont été acquis ou qui reviendront par la suite à TMA.

Résiliation pour des raisons de commodité

- (a) TMA, par avis envoyé au Fournisseur, peut résilier le présent Contrat, en tout ou en partie, à tout moment et à sa seule discrétion pour sa commodité. L'avis de résiliation doit préciser que la résiliation est pour la commodité de TMA, la mesure dans laquelle l'exécution du Fournisseur en vertu du présent Contrat est résiliée et la date à laquelle cette résiliation entre en vigueur.
- (b) Dans le cas d'une résiliation conformément aux conditions du contrat, les marchandises qui sont complètes et prêtes à être expédiées dans les vingt-huit (28) jours suivant la réception de l'avis de résiliation par le fournisseur seront acceptées par TMA aux conditions et aux prix du présent contrat. Pour les marchandises restantes, TMA peut choisir :

- Que toute partie soit achevée et livrée aux conditions et prix énoncés dans le présent Contrat ; et/ou
- Annuler le solde et payer au Fournisseur un montant convenu pour les Biens partiellement achevés et les Services connexes ainsi que pour les matériaux et pièces précédemment achetés par le Fournisseur.

Suspension ou résiliation liée au financement ou à la loi applicable

- (a) TMA, par avis envoyé au Fournisseur, peut suspendre ou résilier le présent Contrat, en tout ou en partie, si le financement expire, est suspendu ou se termine en tout ou en partie conformément aux modalités du financement. La suspension ou la résiliation en vertu de la présente disposition entre en vigueur dès la remise de l'avis de suspension ou de résiliation, selon le cas, conformément aux conditions de l'avis. Si le présent contrat est suspendu, le fournisseur a l'obligation d'atténuer tous les frais, dommages et pertes subis par TMA pendant la période de suspension.
- (b) TMA, par avis envoyé au Fournisseur, peut suspendre ou résilier le présent Contrat, en tout ou en partie, si la suspension ou la résiliation est permise en vertu de la Loi applicable. La suspension ou la résiliation en vertu de la présente disposition entre en vigueur dès la remise de l'avis de suspension ou de résiliation, selon le cas, conformément aux conditions de l'avis. Si le présent contrat est suspendu, le fournisseur a l'obligation d'atténuer tous les frais, dommages et pertes subis par TMA pendant la période de suspension.

Domages-intérêts liquidés

Si le fournisseur ne livre pas tout ou partie de la marchandise dans le(s) délai(s) spécifié(s) dans le contrat, TMA devra, sans préjudice de ses autres recours en vertu du contrat, déduire du prix du contrat une somme forfaitaire équivalente à 2 % pour chaque semaine de retard du prix livré des articles retardés jusqu'à une déduction maximale de 10 % de la marchandise retardée.

En cas d'inexécution par le Fournisseur après l'application de l'amende maximale, TMA aura tous les droits, après notification écrite au Fournisseur, de :

- a. Exercer toute garantie de performance ;
- b. Résilier le contrat ; et
- c. Conclure un contrat avec un tiers aux frais du Fournisseur.

III. Formulaire de soumission des offres

[Le soumissionnaire doit remplir ce formulaire conformément aux instructions indiquées. Aucune modification de son format n'est autorisée et aucune substitution n'est acceptée].

Re: PRQ20251352

Réf de l' Appel d'Offres: FOURNITURE ET INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS PRIORITAIRES POUR LA CASERNE DE POMPIERS POSTE FRONTIÈRE DE NOÉ

Nous, soussignés, déclarons que :

- a) Nous avons examiné le document d'appel d'offres et n'avons aucune réserve à son sujet.
- b) Nous proposons de fournir conformément au document d'appel d'offres et conformément aux calendriers de livraison spécifiés dans le calendrier des exigences.
- c) Le prix forfaitaire total de notre offre, à l'exclusion des remises offertes au point (d) ci-dessous, est de : *[insérer le prix total de l'offre en termes et chiffres, y compris les différents montants et les devises respectives]*.
- d) Les remises offertes et la méthodologie de leur application sont les suivantes :
 - (i) Remises : Si notre offre est acceptée, les remises suivantes s'appliquent. *[Précisez en détail chaque remise offerte et l'élément spécifique du barème des besoins auquel elle s'applique]*.
 - (ii) Méthode d'application des remises : Les remises seront appliquées de la manière suivante : *[Précisez en détail la méthode qui sera utilisée pour appliquer la remise]*
- e) Notre Offre sera valable à compter de la date fixée pour la date limite de soumission des Offres conformément au présent ITT, et elle restera contraignante pour nous et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période.
- f) Nous, y compris les sous-traitants ou sous-traitants pour toute partie du contrat, avons des nationalités de pays éligibles *[Insérer la nationalité du soumissionnaire, y compris celle de toutes les parties qui composent le soumissionnaire, si le soumissionnaire est une coentreprise, et la nationalité de chaque sous-traitant et fournisseur]*.
- g) Nous connaissons et respecterons les règles relatives aux activités interdites, aux parties restreintes et aux conditions d'éligibilité des dispositions relatives aux sources interdites, conformément aux lois, réglementations et politiques applicables.
- h) Les commissions, gratifications ou frais suivants ont été payés ou doivent être payés à l'égard du processus de soumission ou de l'exécution du contrat : *[Insérer le nom complet de chaque bénéficiaire,*

PRQ20251352 - FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS PRIORITAIRES POUR LA CASERNE DE POMPIERS POSTE FRONTIERE DE NOE
son adresse complète, la raison pour laquelle chaque commission ou gratification a été payée ainsi que le montant et la devise de chaque commission ou gratification]

Nom du destinataire	Adresse	Raison	Quantité

(Si aucun n'a été payé ou doit l'être, indiquez « aucun ».)

- i) Nous comprenons que la présente offre, ainsi que votre acceptation écrite de celle-ci incluse dans votre notification d'attribution, constituent un contrat exécutoire entre nous, jusqu'à ce qu'un contrat formel soit préparé et exécuté.
- j) Nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'Offre évaluée la plus basse ou toute autre Offre que vous pourriez recevoir.

Signé:

Nom:

En qualité de :

Dûment autorisé à signer au nom de :

Date:

Adresse courriel:

SECTION I

FOURNITURE ET INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS PRIORITAIRES POUR LA CASERNE DE POMPIERS POSTE FRONTIÈRE DE NOÉ

1. À propos de TradeMark Africa

TradeMark Africa (TMA) est une organisation africaine de premier plan d'aide au commerce fondée en 2010, dont la mission est de développer le commerce intra-africain, d'augmenter la part de l'Afrique dans le commerce mondial et de rendre le commerce plus favorable aux pauvres et écologiquement durable. TMA fonctionne sur une base à but non lucratif et est financée par : le Canada, le Danemark, l'Union européenne, la Finlande, la France, la Fondation Gates, l'Irlande, la Fondation Mastercard, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni. TMA travaille en étroite collaboration avec les organisations régionales et continentales, les gouvernements nationaux, le secteur privé et la société civile.

Depuis sa création, TMA a contribué à des progrès significatifs en matière de facilitation des échanges et d'intégration économique en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, notamment une réduction de 16,5 % des temps de transit du fret sur le corridor nord de Mombasa à Bujumbura, et une réduction moyenne de 70 % des temps de passage des frontières à certains postes frontières à guichet unique. En 2025, TMA est présente dans 14 pays d'Afrique de l'Est, de l'Ouest et australe, ainsi que dans la Corne de l'Afrique. L'enregistrement est en cours dans six autres pays d'Afrique de l'Ouest et australe.

En 2022, TMA a créé une société de financement catalytique – Trade Catalyst Africa – afin de piloter des projets commercialement viables dans les infrastructures commerciales (physiques et numériques) et d'élargir l'accès au financement du commerce pour les petites et moyennes entreprises (PME).

TCA et TMA ont toutes deux leur siège social à Nairobi, au Kenya. Les bureaux nationaux et régionaux se trouvent à Arusha (Secrétariat de la CAE), au Burundi, en République démocratique du Congo, à Djibouti, en Éthiopie, au Ghana, au Malawi, au Rwanda, au Somaliland, en Tanzanie et en Ouganda, avec des opérations au Mozambique, au Soudan du Sud et en Zambie. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.trademarkafrika.com.

2. Arrière-plan

Le poste frontière de Noé est une porte d'entrée essentielle pour le commerce et le mouvement des passagers, nécessitant une infrastructure fiable pour assurer la sécurité et la continuité opérationnelle. À l'heure actuelle, l'installation ne dispose pas d'un système d'alerte incendie adéquat et d'une caserne de pompiers dédiée, ce qui expose les utilisateurs et les infrastructures à des risques importants en cas d'incendie.

Pour combler cette lacune, des équipements prioritaires ont été identifiés afin de renforcer les capacités opérationnelles de la caserne de pompiers.

3. Objectifs de l'acquisition

TradeMark Africa souhaite, dans le cadre de sa mission, renforcer les infrastructures l'environnement de travail de la caserne de pompiers du poste frontière de Noé (République de Côte d'Ivoire). À cet effet, il souhaite acquérir le matériel suivant, qui sera détaillé dans les annexes.

4. Bénéficiaire

Les bénéficiaires directs sont :

- i. Comité de gestion du poste frontière de Noé
- ii. TradeMark Africa (TMA)

Des réunions d'examen seront organisées régulièrement pour valider les constatations et les extrants.

5. Livrables attendus

Le fournisseur doit fournir tous les équipements et effectuer la livraison au siège de la Comité de gestion du poste frontière de Noé.

6. Réception et acceptation des équipements

Les équipements livrés feront l'objet d'une vérification de conformité par rapport aux spécifications techniques minimales et aux critères d'évaluation. La réception sera formalisée par la signature d'un procès-verbal de réception. Aucun paiement final ne sera effectué avant la réception définitive et la validation de la conformité des équipements.

7. Délai

La livraison doit avoir lieu dans un délai maximum de soixante (60) jours calendaires à compter de la signature du contrat.

8. Informations spécifiques de l'offre

- i. Tous les équipements seront livrés à la Comité de gestion / la caserne de pompiers Poste Frontière de Noé.
- ii. Les livrables seront soumis à la signature des responsables respectifs de TMA et/ou du poste frontière de Noé.
- iii. Un soumissionnaire est autorisé à proposer des spécifications ou des versions supérieures aux équipements. Ceci sera toutefois soumis au budget maximal alloué à cette mission. Le client est seul propriétaire du matériel fourni. Cette règle s'applique à l'installation et à la configuration des équipements.

9. Portée des travaux

La portée des travaux comprend la fourniture, le transport, la livraison, l'installation, le cas échéant, et la mise en service des équipements: Spécifications techniques et critères d'évaluation. Le fournisseur sera responsable de la conformité des équipements livrés aux spécifications techniques minimales, aux quantités et aux exigences de qualité indiquées dans ladite annexe, ainsi que du respect des délais de livraison définis par le contrat. Pour chaque fournisseur, les experts et techniciens seront en contact avec les chefs de projets Comité de gestion du poste frontière de Noé et de Trademark Africa.

10. Profil du soumissionnaire

Toute entreprise soumissionnaire doit impérativement :

- i. Être un fournisseur agréé de l'équipement spécifié. Un formulaire d'autorisation du fabricant et un certificat de partenariat doivent être fournis à titre de preuve pour le matériel spécifique, le cas échéant.
- ii. Justifier d'une expérience dans la réalisation de projets d'envergure similaire au cours des trois dernières années. Des copies des justificatifs, tels que la lettre d'attribution (ou première et page de signature de contrat, bon de commande) et le procès-verbal (définitif ou provisoire) de réception, doivent être fournies.

11. Garantie

Le fournisseur devra assurer une garantie minimale de douze (12) mois à compter de la date de réception définitive des équipements par TMA. Cette garantie couvrira l'ensemble des équipements fournis contre tout défaut de fabrication, vice caché, défaut de matériel ou de main-d'œuvre. Elle inclut, sans coût supplémentaire pour TMA, le remplacement ou la réparation des équipements défectueux, ainsi que les pièces, la main-d'œuvre et les interventions nécessaires

12. Responsabilité et risques logistiques

Le fournisseur est responsable de tous les risques liés au transport, à la manutention et à la livraison des équipements jusqu'à leur réception définitive par TMA sur le site de la caserne de pompiers de Noé. Le fournisseur sera responsable de sa propre logistique, y compris les déplacements, l'hébergement et les dépenses sur le terrain. Le Client facilitera l'accès aux lieux, aux parties prenantes et à la documentation pertinentes.

13. Confidentialité

Toutes les informations, rapports et documents produits dans le cadre de ce conseil restent la propriété du Client. Le fournisseur doit préserver la confidentialité et ne pas divulguer de renseignements sans consentement écrit préalable.

14. Devoir de diligence

- Le fournisseur est responsable de sa sécurité et de son bien-être et des tiers affectés par ses activités dans le cadre du présent contrat, y compris des dispositions de sécurité appropriées. Il/elle sera également responsable de la mise en place de dispositions de sécurité appropriées pour ses biens domestiques et commerciaux.
- Conformément à ce qui précède, les fournisseurs doivent confirmer dans leur offre que :
 - a) Ils assument pleinement la responsabilité de la sécurité et du devoir de diligence.
 - b) Ils comprennent les risques potentiels et possèdent les connaissances et l'expérience nécessaires pour élaborer un plan de gestion des risques efficace.
 - c) Ils peuvent gérer leurs responsabilités en matière de devoir de diligence tout au long de la durée du contrat.
- Les fournisseurs qui ne veulent pas ou ne peuvent pas accepter la responsabilité de la sécurité et du devoir de diligence décrits ci-dessus seront considérés comme non conformes et exclus d'une évaluation plus approfondie.

Evaluation Criteria: Technical Bid Compliance Sheet

**EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE
ET MATERIELS D'ALERTE**


I. EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE


N°	Désignation	Quantité
INCENDIE		
1	Appareil respiratoire isolant (ARI) complet	03
2	Cagoule de feu	06
3	Casque de feu F1	03
4	Casque de feu F2	03
5	Détecteur de gaz	01
6	Gant de feu	06
7	Tenue de feu textile (Veste + surpantalon)	03
INTERVENTIONS DIVERSES		
1	Botte de pluie	10
2	Combinaison anti-abeille	02
3	Combinaison Risque infectieux	03
4	Gilet haute visibilité	10
5	Imperméable de pluie	10
6	Lunette de protection	05



II. MATERIELS D'ALERTE

N°	Désignation	Quantité
1	Sirène d'alarme	01

✚ INCENDIE

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Appareil respiratoire isolant (ARI) complet		✚ Harnais et dossard - Dossard en polypropylène, harnais avec rembourrage et sangles autoextinguibles avec mousse élastomère - Pression d'entrée : 0 - 300 bar - Détendeur à piston compensé en alliage de laiton nickelé - Soupape à la demande avec signal d'alarme incorporé breveté - Réglage de l'alarme basse pression : 55 ± 5 bar - Manomètre phosphorescent en caoutchouc 0-360 bar avec zone contrastée 0-50 bar - Homologation : Appareil Respiratoire Isolant EN137 :2006 Type 1

			<p>✚ Masque de protection respiratoire TR82</p> <ul style="list-style-type: none"> - Masque complet homologué EN136 classe 3 raccord fileté DIN Rd40 EN 148-3 (pour filtre ou connexion ARI) - Masque en caoutchouc EPDM très confortable, oculaire panoramique en polycarbonate à grand champs visuel - Jeu de brides à cinq points de fixation en EPDM et bandoulière en PVC - Jupe extérieure moulée pour une excellente tenue sur le visage - Grand confort d'emploi même pour de longues périodes <p>✚ Bouteille d'air comprimé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bouteille acier 6 litres 300 bar (1800 litres d'air respirable) pour une autonomie d'environ 45 minutes à 40 l/min. - Longueur 510 mm Ø 140 mm / Poids vide : 7.2 kg (sans robinet) - Conforme à EN 144-1, directive PED 97/23/EC et marquée CE <p>✚ Valise de transport et de stockage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur : orange permet son repérage - Contient tous les éléments composant l'ARI, y compris la bouteille d'air comprimé raccordée et prête à l'emploi.
2	Cagoule de feu		<ul style="list-style-type: none"> - La cagoule est réalisée en matériaux thermostables tricotés, de couleur claire. - Elle est fabriquée en taille unique. - La matière première est constituée au minimum de 50% de matières aramide ou en matériaux offrant les mêmes performances. - Elle présente une ouverture faciale sans rabat, ne devant pas occasionner de gêne à la vision normale. - La conception de cette ouverture doit permettre le port du dispositif de protection oculaire ou du masque de l'appareil respiratoire isolant, sans modifier leurs performances, le champ de vision et ne pas gêner le



			<p>port des autres équipements ainsi que le fonctionnement des interfaces.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La partie inférieure doit être réalisée de manière à se prolonger en collerette à l'intérieur du vêtement de protection et rester en place quels que soient les mouvements du porteur. - Taille unique
3	Casque de feu F1		<ul style="list-style-type: none"> - Couleur : Rouge - Matériau de la calotte : Matériau thermoplastique haute température, moulé par injection. - Calotin : Mousse de polyuréthane amortissant les chocs, avec renforcement en aramide surmoulé. - Jugulaire : Jugulaire en 3 points rembourrée réglable avec boucle d'ouverture rapide - Intérieur : Bandeau tour de tête rembourré et résistant au feu, en Nomex ou cuir. Sangles de la coiffe réglables en aramide - Écran facial : Écran facial transparent ou doré. Matériau thermoplastique revêtu haute température - Coiffe : avec ajustement rapide, réglable à toutes les tailles, fixée au niveau du tour de tête du porteur. Elle doit permettre l'utilisation du masque de l'appareil respiratoire avec ou sans brides et maintenir la stabilité du casque et le confort sans pression excessive sur la tête. - Bavolet : Matériau en laine non feu, tissu aluminisé pour la protection de la nuque contre le rayonnement et les éclats. - Inscription du lettrage ONPC - Taille : L
4	Casque de feu F2		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : thermoplastique haute performance - Ventilé - Jugulaire 3 points - Système de sangles non feu aramide et polyamide - Bandeau en cuir ajustable (52-64cm) - Avec lunettes - Bandes rétro-réfléchissantes grises - Couleur : rouge - Inscription du lettrage ONPC





5	Détecteur de gaz		<p>- Taille : L</p> <p>✚ Plage de mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gaz combustibles : LIE de 0 à 100 % par pas de 1 % - Oxygène (O2) : 0 à 30 % du vol. par pas de 0,1 % - Monoxyde de carbone (CO) : 0 à 2 000 ppm par pas de 1 ppm - Sulfure d'hydrogène (H2S) : 0 à 500 ppm par pas de 0,1 ppm <p>✚ Alarmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voyants ultra-brillants 360°, sonore (90 dB à 30 cm) et vibrante - Dimensions (L x H x P) : 48 x 130 x 44 mm - Poids 220/250g <p>✚ Conditions d'utilisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indice de protection : IP 67 - Température -20 à +50 °C - Humidité relative 10 à 95 % HR <p>✚ Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - > 12 h à 13 h avec batteries NiMH - Temps de charge < 4 h <p>✚ Enregistreur de données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmission via une interface infrarouge > 1 000 heures d'enregistrement pour 4 gaz avec un intervalle d'enregistrement d'1 valeur par minute
6	Gant de feu		<ul style="list-style-type: none"> - Tissu méta-aramide résistant à la chaleur et aux flammes - Paume en fleur hydrophobe pour une prise sûre - Renforts au niveau des articulations et protection du poignet pour une sécurité supplémentaire - Bande réfléchissante sur le dos pour une visibilité optimale - Doublure en tissu aramide pour une isolation thermique supérieure - Membrane imperméable et respirante pour garder les mains sèches - Couleur : Bleu nuit - Taille : L



<p>7</p>	<p>Tenue de feu textile (Veste + surpantalon)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Col haut type "officier" large à rabat ajustable par patte auto-agrippante - Passepoil gris sous renforts épaules et à la fermeture centrale - Galonnage de poitrine sur auto-agrippant - Fermeture centrale anti-panique sous large rabat - Poignets ajustables par patte de réglage auto-agrippante - Epaules renforcées avec une mousse de confort - Manche type "kimono" - Bandes rétro réfléchissantes 5cm cousues sur le torse, les bras et le dos - 02 poches extérieures basses obliques fermées par rabat et 2 rubans auto-agrippants - 01 poche intérieure type "portefeuille" fermée - 03 bourrelets espaceurs horizontaux dans le dos à l'intérieur - Tissu extérieur : 81% Kermel, 18% para-amide, 1% antistatique - Membrane : 100% aramide laminé non tissé - Doublure intérieure antistatique : 34,5% para-amide, 33,5% viscose FR, 32% méta-aramide - Couleur : Bleu nuit - Taille : XL
		<ul style="list-style-type: none"> - Larges bretelles amovibles, 4 brins croisées dans le dos. - Ceinture semi-élastique de chaque côté du pantalon. - Fermeture par crochets et braguette - Passepoil gris au-dessus du renfort. - Tissu de fond (renfort genoux en Kevlar). - Ouverture sous rabat par fermeture à glissière de 35cm. - Trappe de visite dans la doublure pour accéder aux 3 couches. - Tissu extérieur : 81% Kermel, 18% para-amide, 1% antistatique - Membrane : 100% aramide laminé non tissé - Doublure intérieure antistatique : 34,5% para-amide, 33,5% viscose FR, 32% méta-aramide 	

			<ul style="list-style-type: none"> - Renforts genoux : 98% Kermel, 2% antistatique - Couleur : Bleu nuit - Taille : XL
--	--	--	---

INTERVENTIONS DIVERSES

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Botte de pluie		<ul style="list-style-type: none"> - PVC et revêtement coton - Flexible même à basse température - Talon renforcé - Tige haute en PVC avec reliefs pour faciliter le chaussage - Couleur : Rouge - Estampillée du logo de l'ONPC - Pointures + quantités <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 44 : 07 <input type="checkbox"/> 45 : 03
2	Combinaison anti-abeille		<ul style="list-style-type: none"> - Tissu doublé Imperméable - Fermeture à glissière sous rabat à Velcro - Capuche fixe avec casque de protection inclus ajustable à chaque tête - Visière amovible grillagée en métal souple avec champs de vision à 180°, amovible par Velcros latéraux + Fermeture à glissière haute et basse - Lunettes de protection - Gants amovibles par Velcros - Couleur: Jaune - Taille : XL

3	Combinaison Risque infectieux		<ul style="list-style-type: none"> - Combinaison COVERPRO 5M30 Type 5-6 - Combinaison de protection fabriquée à base de films microporeux laminés (Microporous 65g/m²) - Protection contre les contaminations radioactives (EN 1073-2 classe 3) sous forme de particules et contre les agents infectieux selon la norme EN 14126 :2003 - Cagoule élastiquée - Mentonnière - Fermeture à glissière avec rabat adhésif - Serrage élastique à la taille, aux poignets et aux chevilles - Elastiques de maintien en bas des jambes et apasse-pouces pour éviter que le vêtement ne remonte pendant les mouvements - Antistatique-sans silicone - Coloris : blanc - Taille : XL
4	Gilet haute visibilité		<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture par bandes agrippantes horizontales - Bandes rétro réfléchissantes cousues (2 bandes autour du torse) - Matière : Polyester tricoté 120 g/m² - Couleur : Orange - Estampillée du logo de l'ONPC au niveau de la poitrine gauche - Inscription du lettrage ONPC au dos - Tailles : XL
5	Imperméable de pluie		<p> Veste</p> <ul style="list-style-type: none"> - Imperméable à l'eau avec coutures étanches empêchant la pénétration de l'eau - 02 poches pour un rangement sécurisé - Capuche détachable pour améliorer la fonctionnalité - Poignets réglables par pressions pour un ajustement sécurisé - Finition déperlante sur le tissu extrêmement résistant à l'eau, aux éclaboussures.

			<ul style="list-style-type: none"> - Coutures thermo soudées pour plus de protection - Tissu extérieur : 100% polyester Oxford 150D, enduit PVC 200g - Tissu doublure : 100% Filet Polyester 60g - Estampillée du logo de l'ONPC au niveau de la poitrine gauche - Inscription du lettrage ONPC au dos - Tailles : XL  Pantalon - Coutures thermosoudées pour plus de protection - Ceinture élastiquée pour un confort accru de l'utilisateur - Le tissu a un facteur UPF 50+ pour bloquer 98% des rayons UV - Certifié selon EN ISO 20471 après 50 lavages. - Finition déperlante sur le tissu extrêmement résistant à l'eau, aux éclaboussures. - Tissu extérieur : 100% polyester oxford 300D enduit PU avec une finition antitaches 190g - Tailles : XL
6	Lunette de protection		<ul style="list-style-type: none"> - En polycarbonate - Incolore - Légère - Transparent

 **MATERIELS D'ALERTE**



N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Sirène d'alarme		<ul style="list-style-type: none"> - Sirène type sirène de caserne de pompier - Sirène à turbine électromécanique de grande taille - Puissance sonore : 120dB audible jusqu'à 1500m



MATERIELS ET MOBILIER DE CASERNEMENT



N°	Désignation	Quantité totale
INFORMATIQUE		
1	Imprimante couleur	01
2	Imprimante monochrome	01
3	Onduleur	02
4	Ordinateur de bureau	02
5	Ordinateur portable	01
6	Photocopieur	01
7	Rallonge multiprise	02
8	Routeur Wifi	01
9	Stabilisateur de courant	02
10	Vidéo projecteur	01
MOBILIER DE BUREAU		
1	Armoire de rangement	06
2	Bureau avec retour	02
3	Bureau simple	04
4	Chaise visiteur	12
5	Fauteuil de bureau	06
MOBILIER D'INSTRUCTION		
1	Chaise en plastique Malaga	30
2	Chevalet de conférence	01
3	Ecran de projection	01
4	Tableau blanc magnétique	01
MOBILIER DE LITERIE		
1	Casier type vestiaire	20
2	Lit superposé	10
3	Matelas	20
MOBILIER DE REFECTOIRE		
1	Ensemble table/banc pliables	05



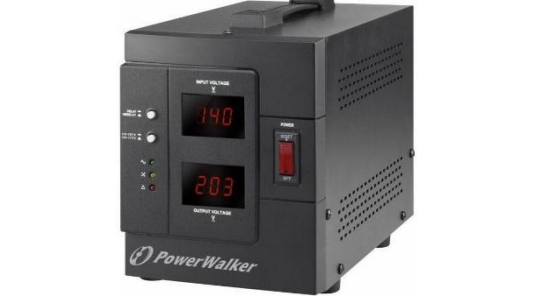

N°	Désignation	Quantité totale
MOBILIER DE STOCKAGE		
1	Armoire à pharmacie	01
2	Etagère de stockage	05
ELECTROMENAGER		
1	Congélateur	01
2	Décodeur TV	01
3	Gazinière	01
4	Réfrigérateur	01
5	Téléviseur	01

 **INFORMATIQUE**

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Imprimante couleur		<ul style="list-style-type: none"> - Imprimante laser couleur multifonction 3-en-1 - Impression / Copie / Numérisation - Vitesse de copie : jusqu'à 16 ppm - Vitesse de numérisation : varie en fonction de la résolution de numérisation - Ecran LCD ICON 7 segments - Port USB 2.0 et connecteur Fast Ethernet 10/100 Base-TX
2	Imprimante monochrome		<ul style="list-style-type: none"> - Imprimante laser monochrome - Vitesse d'impression : jusqu'à 38 ppm (A4) - Recto-verso automatique - Ports USB 2.0 haut débit hôte/périphérique - Écran LCD 2 lignes

3	Onduleur		<ul style="list-style-type: none"> - Puissance : 480 Watts / 900VA - Tension (sortie/entrée) : 230V / 230 V monophasé - Fréquence (sortie/entrée) : 50/60 Hz +/- 1 Hz Synchronisation vers réseau / 50/60 Hz +/- 5 Hz détection automatique - Connexions de sortie : (4) IEC 320 C13 (Batteries de secours) - Connexions d'entrée : IEC 60320 C14
4	Ordinateur de bureau		<ul style="list-style-type: none"> - idéal pour une utilisation intensive. - Processeur : Intel Core i7 3.1 GHz TurboBoost 3.4Ghz - Mémoire vive : 16Go - Disque dur : 1000Go SSD 35x Plus rapide - Lecteur optique : Lecteur de DVD - Carte graphique : Chipset intégré Intel HD Graphics Prise VGA et DisplayPort - Carte son : Intégrée - Carte réseau : Intégrée 100/1000 1Gbps - Ports USB : 10 ports USB 2.0 - Système d'exploitation : Windows® 11 Professionnel 64 bits - Clavier + Souris filaire USB - Ecran 22 pouces TFT NB : Logiciels fournis : Office 2021 Pro + Word Excel Access Powerpoint Outlook Onenote Publisher Teams (Licence perpétuelle). Système d'exploitation Windows 11 pro. Installé prêt à l'emploi

<p>5</p>	<p>Ordinateur portable</p>		<ul style="list-style-type: none"> - 11th Gen - Intel®Core™I7 - 16Go Ram - 1To SSD - Rétroéclairé - Empreinte Digital - Tactile 13" <p>NB : Logiciels fournis : Office 2021 Pro + Word Excel Access Powerpoint Outlook Onenote Publisher Teams (Licence perpétuelle). Système d'exploitation Windows 11 pro. Installé prêt à l'emploi</p>
<p>6</p>	<p>Photocopieur</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Type d'imprimante : Multifonction : impression, copie, numérisation - Technologie d'impression : Laser NB - Processeur : Double cœur 1 GHz - Mémoire : 2 Go - Résolution de l'impression : 600 × 600 - Vitesse d'impression : Jusqu'à 25 ppm (A4), jusqu'à 12 ppm (A3), jusqu'à 11 ppm (A4R) - Plusieurs copies : Jusqu'à 9999 copies - Vitesse de numérisation : Numérisation recto : 35/25 (300 ppp, envoi), 25/13 (600 ppp, copie) Numérisation recto verso : 12/8 (300 ppp, envoi), 8/4 (600 ppp, copie) - Résolution de la numérisation : Copie : jusqu'à 600 × 600 Envoi : jusqu'à 600 × 600 (Push, noir et blanc), jusqu'à 600 × 600 (Pull, noir et blanc) jusqu'à 300 × 300 (Push, couleur), jusqu'à 300 × 300 (Pull, couleur) Télécopie : jusqu'à 600 × 600 - Consommable : TN-CEXV60 Autonomie : 10.200 impressions (A4) - Connectivité : USB – Ethernet


7	Rallonge multiprise		<ul style="list-style-type: none"> - 06 prises de courant 2P+T Surface (affleurantes) : 5 prises orientées à 45° et 1 prise à 90° pour brancher un chargeur volumineux sans condamner une autre prise - 16A 230V 3680W maximum avec protection pour enfant - Parafoudre intégré avec voyant - Interrupteur ON/OFF lumineux de couleur bleu - Cordon d'alimentation longueur 1,5m 3G 1mm² avec fiche 2P+T - Finition blanc et noir
8	Routeur Wifi		Livebox orange
9	Stabilisateur de courant		<ul style="list-style-type: none"> - Tension d'entrée : 150 - 270 V - Puissance de sortie : 2000 VA / 2000 W - Affichage numérique
10	Vidéoprojecteur		<ul style="list-style-type: none"> - Projecteur 16 :9 avec technologie DLP 3D Ready - Résolution native de 1920 x 1080 - Résolution maximale de 1920 x 1200 (WUXGA) - Contraste 10 000 :1 - Luminosité : 4500 Lumens - Type de projection : avant - Acer Bluelight Shield : abaissez les niveaux de lumière bleue - Technologies LumiSense, ColorBoost 3D et ColorSafe II - Correction verticale de l'effet clé de voûte : -40°/+40° - Haut-parleur de 3 Watts intégré - 2 ports HDMI 2.0, 1 port USB, sortie audio





OBILIER DE BUREAU

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Armoire de rangement		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : Acier résistant - Dimensions (LxHxP) : 90x185x38 cm - Profondeur : 46 cm - Couleur : grise - Nombre de battants : 02 - Nombre d'étagères : 04 - Portes avec serrure
2	Bureau avec retour		<ul style="list-style-type: none"> - Bureau en bois bété de couleur grise. - Le plateau du bureau d'épaisseur de 40 mm possédant un espace de travail avec des sorties de câbles rectangulaire se reposant sur des pieds panneaux. - Ces pieds panneaux se reposant sur une structure en entretoises plus épais (en bois massif) le protégeant de tout liquide nuisible à sa structure. - Le bureau possède un retour à gauche qui est fait également de particule mélaminée assorti du bureau principal. - Le retour est modulable de même hauteur que le bureau principal. Il est composé de deux portières battantes pour rangement de dossier et deux tiroirs situé au-dessus des portières battantes tous se fermant à clés avec des poignées chromées. - Un caisson assorti modulable sur roulettes à 3 tiroirs à poignets chromés. - Dimensions : Bureau principal : L : 180cm ; l : 120cm ; H : 76cm Retour : L : 120cm ; l : 40cm ; H : 76cm.
3	Bureau simple		<ul style="list-style-type: none"> - Structure robuste grâce à un cadre métallique. - Caisson fixe avec 3 tiroirs en métal époxy, fermant à clé (2 clés fournies). - Pieds tube carré 30 x 30 mm avec vérins de stabilité, finition époxy. - Voile de fond et latéraux inclus. - Dimensions : L. 160 x P. 80 cm, H. 74 cm.

4	Chaise visiteur		<ul style="list-style-type: none"> - Structure assise et dossier : Hêtre multipli - Contreplaqué assise et dossier en polypropylène injecté noir. - Pieds tubulure de section 15x30 mm, peinture époxy noire. - Matière assise et dossier : tissu 100 % fibre synthétique 225 g/m² - Patins de protection anti-dérapants - Coloris : bleu - Dimensions (HxLxP) mm : 810 x 546 x 570
5	Fauteuil de bureau		<ul style="list-style-type: none"> - Assise spacieuse - Dossier normal (Largeur 50cm - profondeur 47cm - hauteur dossier 0,35m/l'assise) - Coussin épais et rembourrage (épaisseur 8cm) - Accoudoir en simili cuir - Piètement 05 branches polyuréthanes ou chromées de diamètre minimal 0,60m munies de roulettes double galets résistants ; - Revêtement en polyuréthane noir ou simili cuir marron ou noir et finition soignée des coutures - Siège tournant pour une praticité optimale - Réglage de l'assise en hauteur par vérin mécanique




MOBILIER D'INSTRUCTION

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Chaise en plastique Malaga		<ul style="list-style-type: none"> - Couleur : rouge - 04 pieds en métal inox - Hauteur : 82 cm - Largeur : 58 cm - Profondeur : 57 cm - Hauteur de l'assise : 45 cm - Résistant à l'UV et à l'humidité


2	Chevalet de conférence		<ul style="list-style-type: none"> - Surface mélaminée effaçable à sec. - Barrette fixe-papier rabattable. - Crochets ajustables pouvant recevoir des blocs papier. - Auget porte-marqueurs sur toute la largeur. - Format utile du tableau : 100 cm (H) x 67,5 cm (l). - Pieds avant et arrière argentés. - Collier de serrage sur pied arrière assurant une stabilité accrue. - Hauteur réglable de 105 cm à 184 cm maximum.
3	Ecran de projection		<ul style="list-style-type: none"> - Feuille revêtue en PVC des deux côtés - Format 200 cm x 200 cm - Pied à 03 jambes stable avec des embouts en plastique antidérapants - Planéité optimale de la toile de projection déroulable en continu grâce au dispositif tendeur. Tube métallique noir avec un diamètre d'environ 7 cm. - Trépied télescopique pour un réglage continu de la hauteur - Ecran de projection rotative à 360° - Poignée en plastique rouge avec bouton d'arrêt
4	Tableau blanc magnétique		<ul style="list-style-type: none"> - Tableau de travail mural - Surface blanche, lisse et facile à nettoyer - Dimensions : 200X100cm - Facile à accrocher avec 02 petits crochets - Utilisable avec marqueur effaçable et une brosse - Cadre aluminium - Epaisseur 12 mm - Coins arrondis couleur gris - Auget porte-marqueurs

 **MOBILIER DE LITERIE**

N°	Désignation	Image	Spécifications
----	-------------	-------	----------------



1	Casier type vestiaire		<ul style="list-style-type: none"> - Structure en métal laqué gris - 04 étagères réglables et amovibles - 01 porte avec serrure - Dimensions : L60 xPSOxH180 cm
	Lit superposé		<ul style="list-style-type: none"> - Dimensions : longueur 210cm ; largeur 100 cm - Matériau : en métal inoxydable avec 04 pieds fixes - Finition : une couche d'antirouille et laque époxy coloris vert - Nombre de places : 01
	Matelas		<ul style="list-style-type: none"> - Matelas Mousse Bleue - Nombre de places : 01 - Densité de la mousse : PH 8 - Dimensions (Longueur x largeur x épaisseur) : 190 x 100 x 15 cm - Couchage souple et confortable

 **MOBILIER DE REFECTOIRE**


N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Ensemble table/banc pliables		<ul style="list-style-type: none"> - Dimensions position ouverte Table : L.180 x l.76 x H.74 cm Banc : L.180 x l.30 x H.45 cm - Nombres de places assises : 8 personnes - Matière : Structure en acier avec finition peinture époxy. - Plateau et assise : Polyéthylène Haute Densité (PEHD) - Couleur : Piétement noir - Plateau blanc - Charge maximum supportée pour la table 150kg - Charge maximum supportée pour chaque banc 300kg - Pliante, solide et robuste, résistante aux chocs et fissures - Patins anti-dérapants - Poignée de transport intégrée à la table et aux bancs

 **MOBILIER DE STOCKAGE**

N°	Désignation	Image	Spécifications
----	-------------	-------	----------------

1	Armoire à pharmacie		<ul style="list-style-type: none"> - Structure : Métallique - Munie de tablettes intérieures fixes - Fermeture à barillet de sécurité, 2 clés - Dimensions : long. 60 x prof. 50 x haut. 180 cm - Pieds : haut. 12,5 cm - Poids : 50 kg
2	Étagère de stockage		<ul style="list-style-type: none"> - Structure : Métallique - Type de stockage : Charge lourde - Tablette pleine acier - Finition peinture époxy - Étagère de montage facile - Charge max. par tablette : 200 kg - Dimensions (h x L x P) : 1780mm x 1800mm x 450mm

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Congélateur		<ul style="list-style-type: none"> - Type de congélateur : Horizontal - Volume brut : 235L - Classe climatique : T - Capacité de congélation : 11 kg/24h - Tension : 220-240 V - Fréquence : 50 Hz - Courant : 1.3A - Puissance de la lampe :2W - Niveau sonore : 42 dB - Dimensions :102.9 x 58.2 x 86 Cm - Poids : 36 Kg
2	Décodeur TV		<ul style="list-style-type: none"> - Processeur Dual Core - Tuner Satellite - Wi-Fi 4x4 - 4K – UHD - Image HDR - Dolby Atmos - Télécommande bluetooth - Disque dur jusqu'à 1To
3	Gazinière		<ul style="list-style-type: none"> - Avec Four - Nombre de feux : 05 - Couleur : Inox - Mode d'Allumage : automatique - Gril à gaz : Oui - Four à gaz : Oui - Eclairage Four : Oui - Couverture vitrée
4	Réfrigérateur		<ul style="list-style-type: none"> - Volume Brut : 293L - Volume net : 196L - Dimensions (L / P / H) CM 54*54,5*189 - Indice d'efficacité *** - Poignée de porte poignée encastrée - Tension 220-240V - Éclairage intérieur LED - Consommation d'énergie A - Bac à Légumes : Oui - Casier à œufs : Oui - Nombre de portes : 02 - Système de refroidissement - Réfrigérant R600A

5	Téléviseur	 The image shows a TCL P635 55-inch Google TV. The screen displays a vibrant, abstract background with swirling colors of blue, green, yellow, and red. The text on the screen includes 'TCL' in large white letters, 'Google TV' with the Google logo, 'P635' in white, and '55' in a white box. At the bottom of the screen, there are logos for 'Bezel-Less Design', 'Dolby Audio', and 'MICRO DIMMING'. The TV is shown from a front-facing perspective, supported by two small black stands.	<ul style="list-style-type: none">- Type de produit : TV LED- Type de montage Mural et sur pied- Dimension de l'écran 55 pouces- Résolution 4K UHD 3840×2160- Tension 220- 240- Fréquence Hz 50/60- Système d'exploitation Android R- Navigateur web Google- Applications disponibles PRIME VIDEO, Google Play, Netflix, Youtube, Featured Apps, Source, etc.- HDMI 3- USB 1 *2.0
---	------------	--	---

MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES

N°	Désignation	Quantité
ACCES ET RECONNAISSANCE		
1	Commande DN 8/25	02
2	Cordage DN 18/20	02
3	Échelle à coulisse (Grand modèle)	01
4	Liaison personnelle	01
5	Ligne guide	01
6	Lot échelle	01
7	Lot LSPCC	02
8	Tirfor	01
KIT PEDAGOGIQUE		
1	Mannequin adulte	01
2	Mannequin bébé	01
3	Mannequin enfant	01
TUYAUX		
1	Tuyau semi-rigide (dévidoir) DN 25/20	01
2	Tuyau souple DN 45/20	05
3	Tuyau souple DN 70/20	03
4	Tuyau souple DN 70/40	02
LANCES A EAU		
1	LDT 150 l/mn	01
2	LDV 500 l/mn	01
EQUIPEMENTS MOUSSE		
1	Emulseur (bidon de 20 litres)	05
2	Injecteur proportionneur ou prémélangeur	01
3	Lance à mousse bas foisonnement	01
4	Lance à mousse moyen foisonnement	01

N°	Désignation	Quantité
PIECES DE JONCTION		
1	Division à 2 robinets AR 100/2 X DSP 65	01
2	Division à 2 robinets DSP 40/2 X DSP 40	01
3	Division à 2 robinets DSP 65/2 X DSP 40	01
4	Division à 3 robinets AR 100/1 X AR 100/2 X DSP 65	01
5	Division à 3 robinets DSP 40/1 X DSP 40/2 X GFR M 20	01
6	Division à 3 robinets DSP 65/1 X DSP 65/2 X DSP 40	01
7	Raccord de réduction 40/20 GFR M 20	01

8	Raccord de réduction AR 100/ DSP 65	01
9	Raccord de réduction DN 65/40	01
10	Retenue Keyser femelle AR 100/2 X DSP 65	01
ACCESSOIRES INCENDIE		
1	Extincteur à CO ²	02
2	Extincteur à eau pulvérisée	02
3	Extincteur à poudre ABC	02
ACCESSOIRES HYDRAULIQUES		
1	Bouchon obturateur DN 100 pour PI	01
2	Bouchon obturateur DN 40 pour PI	01
3	Bouchon obturateur DN 65 pour PI	01
4	Clé de barrage	01
5	Clé de poteau	01
6	Clé polycoise	05
7	Clé tricoise	10
8	Crépine d'aspiration SYM 65 à clapet	01
9	Dispositif de Franchissement de Tuyau	02
10	Etrangleur universel	01
11	Flotteur	01
12	Obturateur de fuite à plaquette DN 100	01
13	Obturateur de fuite à plaquette DN 45	01
14	Obturateur de fuite à plaquette DN 70	01





N°	Désignation	Quantité
RELEVAGE ET BRANCARDAGE		
1	Alèse portoir	05
2	Brancard de type cuillère	01
3	Brancard d'urgence pliable	03
4	Matelas Immobilisateur à Dépression Adulte	01
5	Matelas Immobilisateur à Dépression Enfant	01
6	Plan dur	01
IMMOBILISATION		
1	Attelle cervico-thoracique	01
2	Attelle modelable	03
3	Immobilisateur de tête	02
4	Jeu d'attelles rigides	02
5	Jeu de colliers cervicaux	02
6	Sangle araignée	02
7	Sangle de maintien	15
VENTILATION ET RESPIRATION		
1	Aspirateur de mucosité	01
2	Défibrillateur Semi-Automatique	01

3	Insufflateur BAVU adulte	03
4	Insufflateur BAVU enfant	03
5	Insufflateur BAVU nourrisson	03
6	Jeu de 08 canules de Geudel	01
7	Masque de poche de réanimation	03
DIAGNOSTIC ET DIVERS		
1	Ciseau de secours	01
2	Garrot tourniquet	03
3	Oxymètre de pouls	01
4	Sac d'urgence	02
5	Tensiomètre automatique	01
6	Thermomètre frontal	01

N°	Désignation	Quantité
DEBLAIEMENT		
1	Balai de cantonnier	02
2	Barre Halligan	01
3	Batte à feu	10
4	Gaffe incendie	01
5	Grappin de pêche	01
6	Hache à pic	01
7	Masse	01
8	Pied de biche	01
9	Pince monseigneur ou coupe-boulon	01
MACHINES		
1	Compresseur d'air respirable	01
2	Groupe électrogène	01
3	Motopompe d'épuisement	01
4	Tronçonneuse à chaîne	01
ECLAIRAGE		
1	Enrouleur électrique	01
2	Lampe de poche	10
3	Lampe frontale spéléologie	01
4	Projecteur sur trépied	01
SIGNALISATION ET BALISAGE		
1	Cône signalisation	05
2	Balise avec feux à éclat	02
CAPTURE D'ANIMAUX		
1	Crochet pour reptiles	01
2	Lasso de capture pour chien	01
3	Paire de gants renforcée pour la capture d'animaux	01
4	Pince de capture pour reptiles	01

5	Sac de transport de reptiles	01
---	------------------------------	----



ACCES ET RECONNAISSANCE

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Commande DN 8/25		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : Polyamide haute ténacité - Diamètre : 8 mm - Longueur : 25 m - Résistance : 1330 DAN - Composition : corde torsadée à 3 torons avec fil de marquage <p>NB : Livrée avec 2 mousquetons simplex de 90</p>
2	Cordage DN 18/20		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : Polyamide haute ténacité - Diamètre : 18 mm - Longueur : 20 m - Résistance : 4020 à 8140 DAN - Corde torsadée à 3 torons avec fil de marquage - Point de fusion : 230° - Densité : 1,14 - Corde norme EN 696 - Corde avec 2 boucles épissurées, 04 passes et 02 cosses zinguées d'un côté et 01 anneau 60x12, de l'autre côté un mousqueton alpin à vis.
3	Échelle à coulisse (Grand modèle)		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : Aluminium - Corde de déploiement - Sabots caoutchouc - Hauteur repliée : 4,93 m - Hauteur déployée : 8,57 m - Hauteur d'accès maxi : 9,47 m - Largeur du produit : 0,44 m - Nombre d'échelons : 2x17 - Poids : 32 kg
4	Liaison personnelle		<ul style="list-style-type: none"> - Boîtier polyamide armé - Déblocage des 6 mètres par le haut du boîtier - Déblocage intempestif impossible - Ressort intégré dans un boîtier étanche - Tresse de diamètre 3.5mm d'une bonne résistance à la chaleur et au cisaillement - Résistance à la rupture 250 daN (Tresse uniquement) - Système de fixation sur le harnais de l'ARI par plaquette vissée - Mousqueton à œil de 100 mm qui passe sur le mousqueton de la ligne

			<p>guide</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccrochement possible au binôme - Système de fixation à demeure ou provisoire - Maintenance facile et rapide - La tresse se remplace en quelques minutes sans démontage
5	Ligne guide		<ul style="list-style-type: none"> - Longueur : 200m - Repères de progression : combinaison de 1m tous les 2.5m - Diamètre des repères : 12 mm - Diamètre de la ligne guide : 6 mm - Contremarque rétro-réfléchissante sur toute la longueur - Poids de la ligne guide aramide : 1.1 kg - Aucune dégradation de la tresse à 500 °C - Manchonnage de sécurité recouvert d'une gaine de protection - Mousqueton à œil, en alliage léger, forme pompier, résistance 600 daN aux 02 extrémités <p>NB : Enroulée sur un touret</p>
6	Lot échelle		<p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 sac bleu Pro Rescue 60 litres - 1 corde Ergo 12,5 mm/60 m avec terminaisons cousues - 1 descendeur en huit - 9 mousquetons symétriques à vis - 1 mousqueton HMS - 1 poulie fixe - 6 anneaux de sangle 80 cm bleu - 3 anneaux de sangle 150 cm rouge - 2 harnais antichute - 2 maillons demi-rond
7	Lot LSPCC		<p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 sac de transport jaune avec zip. - 01 corde de sécurité incendie Ø 12.5 mm - 30 m. - 01 harnais bicolore H30. - 01 maillon 1/2 rond acier. - 01 triangle d'évacuation "S.P.1". - 03 anneaux de sangle bleue L.P 0.80 m Rn 2 200 dan. - 03 anneaux de sangle rouge L.P 1.50 m Rn 2 200 dan. - 01 descendeur type huit. - 06 mousquetons côtes parallèles. - 01 poulie flasque fixe.



8	Tirfor		<ul style="list-style-type: none"> - Capacité de levage : 3.200 tonnes - Capacité de Traction : 4 tonnes - Manche Tubulaire Télescopique NB : Livré avec 20 mètres de câble de diamètre 16 mm
---	--------	---	--



KIT DE FORMATION

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Mannequin adulte		<p>Modèle : Torse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mannequin réaliste qui donne une évaluation immédiate de la qualité du massage cardiaque effectué. - Compressions thoraciques jusqu'à une profondeur comprise entre 5 et 6 centimètres. - Le moniteur de fréquence indique au stagiaire en temps réel s'il effectue les compressions au bon rythme et à une profondeur correcte. - Soulèvement de la cage thoracique réaliste en cas d'insufflation. - Fonction unique permettant d'incliner sa tête et de relever son menton, la tête a été conçue pour ne pas rester inclinée à moins d'être tenue. - A utiliser avec les voies respiratoires jetables pour l'entraînement à l'insufflation - Poids : 2,2 kg <p>NB : Livré dans un sac de transport matelassé et 10 voies respiratoires</p>
2	Mannequin bébé		<p>Modèle Corps entier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mannequin réaliste à l'œil et au toucher. - Mannequin utilisant une voie respiratoire pour une formation et un film protecteur facial avec filtre anti-retour par élève. - Montage et entretien de votre mannequin simple. <p>NB : Livré dans un sac de transport et 10 voies respiratoires</p>

3	Mannequin enfant		<p>Modèle : Torse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profondeur de compression : 5 centimètres - Fréquence de compression : 100 à 120 compressions par minute (pour illuminer les 2 diodes vertes) - Force de compression : pression équivalente à 40 kg (392 Newtons) - Capacité pulmonaire : Insufflation de 600 à 800 ml (soulèvement de la poitrine à partir de 400 ml) - Compatibilité : Compatible avec tout modèle de défibrillateur de formation - Poids : 2,2 kg - Taille : 55 cm (tête installée) x 29 cm x 13 cm <p>NB : Livré dans un sac de transport matelassé et 10 voies respiratoires</p>
---	------------------	---	---

TUYAU

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Tuyau semi-rigide (dévidoir) DN 25/20		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : doublure interne extrudée en PVC renforcée par une armature en textile en filaments polyester guipée et un revêtement externe extrudé - Diamètre : DN 25 mm - Longueur : 20 m - Raccords GFR mâle/femelle DN 20 bronze sertis - Pression max : 15 bars - Couleur : rouge
2	Tuyau souple DN 45/20		<ul style="list-style-type: none"> - Tuyau enroulable à plat en PU synthétique, revêtement tissée en fil synthétique, revêtement intérieur en EPDM, vulcanisé de haute qualité - Résistance à l'abrasion, aux U.V et aux agents atmosphériques - Température d'utilisation : -30°C à +80°C - Diamètre : DN 45 mm - Raccords DSP 40 sertis avec jupe en Aluminium - Longueur : 20 m - Pression max : 20 bars - Couleur : Rouge



3	Tuyau souple DN 70/20		<ul style="list-style-type: none"> - Tuyau enroulable à plat en Caoutchouc synthétique vulcanisé sur la gaine - Caoutchouc 100% polyester haute ténacité, imputrescible - Résistance à l'abrasion et U.V - Résistance aux agents atmosphériques - Température d'utilisation : -30°C à +80°C - Diamètre : DN 70 mm - Raccords DSP 65 sertis avec jupe en Aluminium - Longueur : 20 m - Pression max : 15 bars - Coloris : Rouge
4	Tuyau souple DN 70/40		<ul style="list-style-type: none"> - Tuyau enroulable à plat en Caoutchouc synthétique vulcanisé sur la gaine - Caoutchouc 100% polyester haute ténacité, imputrescible - Résistance à l'abrasion et U.V - Résistance aux agents atmosphériques - Température d'utilisation : -30°C à +80°C - Diamètre : DN 70 mm - Raccords DSP 65 sertis avec jupe en Aluminium - Longueur : 40 m - Pression max : 15 bars - Coloris : Rouge


 **LANCE INCENDIE**

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	LDT 150 l/mn		<ul style="list-style-type: none"> - Débit réglable : 40 – 75 – 100 – 150 L/min à 6 bars. - Gaine de tête antichoc avec repères tactiles. - Réglage du jet : jet droit, jet d'attaque, jet diffusé. - Équipé d'un filtre bloquant les particules supérieures à 5 mm de diamètre. - Entrée : femelle GFR 20. - Matière : alliage d'aluminium anodisé - Poignée de robinet : polyamide - Gaines de tête et de poignée : polyuréthane - Visserie : acier inoxydable



2	LDV 500 l/mn		<ul style="list-style-type: none"> - Corps profilé en alliage d'aluminium - Entrée à raccord tournant DSP DN 40 en aluminium anodisé - Débit réglable par pièce rotative indexée : <ul style="list-style-type: none"> o 100 – 250 – 500 L/min à 6 bars - Pression nominale : 16 bars - Jet de forme variable réglable - Purge - Robinet à boisseau sphérique ouvrable par poignée de manœuvre - Poignée revolver revêtue d'une gaine polyuréthane
---	--------------	---	---






EQUIPEMENTS MOUSSE

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Emulseur (bidon de 20 litres)		<ul style="list-style-type: none"> - Type : 3% AFFF - Contenant : Bidon de 25 litres
2	Injecteur proportionneur ou prémélangeur		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : En alliage aluminium anodise avec revêtement en peinture polyester rouge - Débit : 400l/min - Entrée et sortie : DSP DN 40 - Pression de service 10 bars - Soupape de régulation de pression - Clapet anti-retour à bille - Réglage de l'aspiration par robinet doseur indexé de 0 à 6% - Pattes stabilisatrices <p>NB : Livré avec canne plongeuse d'aspiration</p>
3	Lance à mousse bas foisonnement (BF)		<ul style="list-style-type: none"> - Avec robinet d'arrêt permettant l'ouverture et la fermeture rapide de la lance. - Disponible avec poignée. - Dimensions : 52,1 x 11 x 13,6 cm - Pression nominale : 16 bars - Matière : Corps en alliage d'aluminium, anodisation dure Fût en alliage d'aluminium, revêtement polyester. Axes et visserie en acier

			<p>inoxydable. Gaine de poignée de manœuvre en polyuréthane.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poids : 1,44 kg - Raccords DSP DN 40
4	Lance à mousse moyen foisonnement (MF)		<ul style="list-style-type: none"> - Couleur : Rouge - Pression nominale : 16 bars / épreuve : 25,5 bars - Matière : En alliage d'aluminium anodisé dur, revêtu polyester. Tamis, axes et visserie en acier inoxydable Gaine de poignée en polyuréthane. - Normes et Certification : NF S 61-701 - Raccords DSP DN 40



PIECES DE JONCTION

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Division à 2 robinets AR 100/2 X DSP 65		<ul style="list-style-type: none"> - Division avec deux robinets en aluminium - Raccords symétriques auto-étanches DSP, conformes à la norme NF S 61 701 - Pression nominal : 25 bars - Type de raccord : AR 100 – 2 X DSP 65
2	Division à 2 robinets DSP 40/2 X DSP 40		<ul style="list-style-type: none"> - Division avec deux robinets en aluminium - Raccords symétriques auto-étanches DSP, conformes à la norme NF S 61 701 - Pression nominal : 25 bars - Type de raccord : DSP 40 – 2 X DSP 40

3	Division à 2 robinets DSP 65/2 X DSP 40		<ul style="list-style-type: none"> - Division avec deux robinets en aluminium - Raccords symétriques auto-étanches DSP, conformes à la norme NF S 61 701 - Pression nominal : 25 bars - Type de raccord : DSP 65 – 2 X DSP 40
4	Division à 3 robinets AR 100/1 X AR 100/2 X DSP 65		<ul style="list-style-type: none"> - Division avec trois robinets à volants en aluminium - Raccords symétriques auto-étanches DSP, conformes à la norme NF S 61 701 - Pression nominal : 25 bars - Type de raccord : AR 100/1 X AR 100/2 X DSP 65
5	Division à 3 robinets DSP 40/1 X DSP 40/2 X GFR M 20		<ul style="list-style-type: none"> - Pression nominale : PN16 - Type de robinet : à boisseau sphérique ou papillon - Ouverture : par levier ou volant de manœuvre - Matière : alliage d'aluminium - Traitement de surface : peinture polyester - Type de corps : moulé - Type de raccord : DSP 40/1 X DSP 40/2 X GFR M 20
6	Division à 3 robinets DSP 65/1 X DSP 65/2 X DSP 40		<ul style="list-style-type: none"> - Division avec trois robinets à volants en aluminium - Raccords symétriques auto-étanches DSP, conformes à la norme NF S 61 701 - Pression nominal : 25 bars - Type de raccord : DSP 65/1 X DSP 65/2 X DSP 40
7	Raccord de réduction 40/20 GFR M 20		<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : alliage aluminium - Type de raccord : DSP 40 / GFR Femelle 20 - Pression nominal : 25 bars





8	Raccord de réduction AR 100/ DSP 65		<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : alliage aluminium - Type de raccord : AR 100/ DSP 65 - Pression nominal : 25 bars
9	Raccord de réduction DN 65/40		<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : alliage aluminium - Type de raccord : DSP 65 / DSP 40 - Pression nominal : 25 bars
10	Retenue Keyser femelle AR 100/2 X DSP 65		<ul style="list-style-type: none"> - En alliage d'aluminium de première fusion traité thermiquement avec revêtement polyester teinte rouge. - Avec 2 robinets à volant - 01 entrée Keyser femelle AR 100 - 02 sorties DSP 65, sans verrou






ACCESSOIRES INCENDIE






N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Extincteur à CO ²		<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : Aluminium - Classe feu : B et E - Type : A CO² - Finition : Résine de polyester - Charge : 5 kg
2	Extincteur à eau pulvérisée		<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : Aluminium - Classe feu : A et B - Type : A eau p - Finition : Résine de polyester - Charge : 9 litres

3	Extincteur à poudre ABC		<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : Aluminium - Classe feu : A, B et C - Type : A poudre - Finition : Résine de polyester - Charge : 9 kg
---	-------------------------	---	--

ACCESSOIRES HYDRAULIQUES





N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Bouchon obturateur DN 100 pour PI		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : aluminium - Type de raccord : AR DN100 - Equipé de : 01 Verrou, 01 Chainette
2	Bouchon obturateur DN 40 pour PI		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : aluminium - Type de raccord : DSP DN40 - Equipé de : 01 Verrou, 01 Chainette
3	Bouchon obturateur DN 65 pour PI		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : aluminium - Type de raccord : DSP DN65 - Equipé de : 01 Verrou, 01 Chainette
4	Clé de barrage		<ul style="list-style-type: none"> - Modèle standard : 80cm - Modèle extra-long : 150cm - Matière : En alliage aluminium - Composition : 01 carre 30×30, 01 carre 15×15, 01 crochet pour couvercles - Dimensions rabattue (L x l x h) : 1805 x 110 x 45 mm (modèle extra-long) - Poids : 3,08kg (modèle extra-long)



5	Clé de poteau		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : En alliage aluminium Composition : 03 carrés femelles 30×30 (1 en tronc de pyramide), 02 doigts cylindriques pour le déblocage des volants - Poids : 2kg
6	Clé polycoise		<p>Matériau : Fabriqué en cupro-aluminium (type de laiton) anti-étincelles</p> <p>Fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Serrage des raccords de diamètre nominal de 20 mm à 100 mm - Ouverture des coffrets de poteaux d'incendie avec le triangle femelle de 15,6 mm - Ouverture des portes sans poignée, des gaines de ventilation et des armoires d'incendie avec le carré en tronc de pyramides de 5×5 mm à 8×8 mm - Ouverture des portes de salles de bains et WC avec le tournevis - Ouverture des prises de colonnes sèches avec le carré femelle de 12,5 mm - Desserrage des écrous avec trois six-pans femelles de 13, 17 et 19 mm. - Et autres fonctions...
7	Clé tricoise		<ul style="list-style-type: none"> - Bronze d'aluminium - Serrage des raccords de 20 à 120 - Poids : 0.28 kg
8	Crépine d'aspiration SYM 65 à clapet		<p>Crépine d'aspiration à clapet et purge</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matière : En alliage aluminium - Tamis : en acier inoxydable - Sortie : DN65 - Équipé de : 01 clapet anti-retour, 01 dispositif de vidange
9	Dispositif de Franchissement de Tuyau (DFT)		<p>Pour tuyaux DN45/DN70/DN110</p> <ul style="list-style-type: none"> - En caoutchouc moulé renforcé - Pliable en deux - Capacité : 13 tonnes par essieu - Avec bandes réfléchissantes de haute visibilité

10	Etrangleur universel		<p>Pour tuyaux souples tous diamètres jusqu'au DN110</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matière : En aluminium - Poids : 1,125kg
11	Flotteur		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : En polyéthylène, rouge - Avec chaînette de 340 mn et mousqueton en acier zingué - Dimensions (ø x h) : ø350xh140 mm - Poids : 2kg
12	Obturbateur de fuite à plaquette DN 100		<p>Pour tuyaux DN 110</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matière : alliage d'aluminium - A plaquette acier
13	Obturbateur de fuite à plaquette DN 45		<p>Pour tuyaux DN 45</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matière : alliage d'aluminium - A plaquette acier
14	Obturbateur de fuite à plaquette DN 70		<p>Pour tuyaux DN 70</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matière : alliage d'aluminium - A plaquette acier


RELEVAGE ET BRANCARDAGE





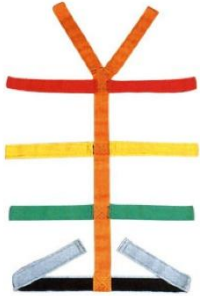

N°	Désignation	Image	Spécifications
----	-------------	-------	----------------

1	Alèse portoir		<ul style="list-style-type: none"> - 04 poignées de portage sur chacun des grands cotés - Bande antidérapante (face intérieure afin de bloquer le drap) - Velcros de fermeture pour stockage du portoir en position « roulé » - Matériaux : bâche PVC (850 gr) - Dimensions : L 200 x l 65 cm - Capacité de charge : 150 kg
2	Brancard de type cuillère		<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif performant d'accrochage et de décrochage pour le démontage du brancard - Réglable en longueur grâce à un mécanisme de verrouillage automatique - Sac muni de 3 sangles de sécurité à ouverture rapide - Encombrement réduit une fois plié - Structure en plastique - Dimensions dépliée : 164 x 44,5 max 200 x 44,5 cm - Dimensions pliée : 118 x 44,5 x 8,5 cm - Poids : 7,5 kg - Charge : 159 kg
3	Brancard d'urgence pliable		<ul style="list-style-type: none"> - Châssis en aluminium - Compas en inox - Toile en nylon spen-tex - Couleur : orange - Equipé de : 02 sangles à réglage rapide avec déverrouillage automatique, Barres et pieds en aluminium, 04 pieds, 04 poignées de portage caoutchouc - Capacité 170 kg - Dimensions déplié (Lxlxh) : 2010 x 550 x 140 mm - Dimensions replié (Lxlxh) : 1000 x 110 x 170 mm - Poids : 6 kg <p>NB : Livré avec sac de rangement</p>
4	Matelas Immobilisateur à Dépression (MID) Adulte		<ul style="list-style-type: none"> - Anti-rétraction - Forme rectangulaire - Triple couche (2 couches polyuréthane et 1 couche PVC), - 12 poignées de portage anatomiques (4 de chaque côté + 2 à la tête et aux pieds) - 04 sangles de fermetures centrales équipées de boucles à fermeture






			<p>rapide résistant à 400 kg de traction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valve 1/4 de tour en métal haute sécurité - Dimensions : (Lxl) 220 x 90 cm - Epaisseur : 7 cm - Poids : 5.5 kg <p>NB : Livré avec sac de rangement et pompe</p>
5	Matelas Immobilisateur à Dépression (MID) Enfant		<ul style="list-style-type: none"> - Matelas en polyuréthane - Matériau à haute technicité - Vanne ¼ de tour - 06 poignées ergonomiques - 04 sangles de fermetures centrales équipées de boucles à fermeture rapide - Dimensions : (Lxl) 147 x 85 cm - Poids : 4.2 kg <p>NB : Livré avec sac de rangement et pompe</p>
6	Plan dur		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : Polyéthylène haute densité (PEHD) - Dimensions : 184 x 45 x 4,5 cm - Poids : 7.5 kg - Charge maximale admissible : 159 kg - Poignées latérales : 07 poignées de chaque côté, réparties sur toute la longueur. - Poignées en tête et pied : 02 poignées en tête et 02 poignées aux pieds, permettant de saisir le plan dur à chaque coin. - Fente en haut du plan dur pour fixer l'Immobilisateur de tête.



IMMOBILISATION

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Attelle cervico-thoracique		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : Attelle principale en tissu nylon enduit de vinyle. - Composition de l'ensemble : attelle principale en tissu nylon enduit de vinyle pour un nettoyage très simple, sangle frontale de maintien, sangle mentonnière de maintien et 3 sangles de portage, coussin de nuque - Poids : 3 kg - Couleur : Vert

			<ul style="list-style-type: none"> - Charge maximale admissible : 227 kg - Livré avec un sac de transport
2	Attelle modelable		<ul style="list-style-type: none"> - Attelle déformable pour mieux épouser les courbures des membres à immobiliser - Armature en Aluminium recouverte de mousse polyéthylène - Se coupe aux ciseaux - Permet une immobilisation rapide des divers membres (Main, poignet, bras, coude, cheville, jambe) - Dimensions : 91 x 11 cm
3	Immobilisateur de tête		<p>Matière : mousse et revêtement en polyéthylène</p> <p>Fixation par boucles et bandes auto-agrippantes</p> <p>Coussins de tête avec orifices</p> <p>Standard couleur : Rouge</p> <p><u>Composition</u> :</p> <p>01 base à fixer, 02 coussins de tête, 01 sangle frontale et 01 sangle mentonnière.</p>
4	Jeu d'attelles rigides		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : Néoprène Al, Nylon - Jeu de 05 attelles (jambe, bras, avant-bras, coude/cheville, poignet) - Noyau flexible et moulable. - Fermeture par sangle - Sac de transport avec fermeture à glissière
5	Jeu de colliers cervicaux		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : Elastomère, polypropylène, polyamide en mousse haute densité plastifiée - Collier cervical C4 en 2 parties - Fixation velcro très résistant pour maintenir la pose - Jeu de 06 colliers cervicaux (03 tailles adulte, 01 taille enfant, 01 taille nourrisson et 01 taille bébé) - Sac de transport
6	Sangle araignée		<ul style="list-style-type: none"> - Sangle permettant l'immobilisation totale d'une victime sur un plan dur - Matière : en polypropylène résistant munies de fixations velcro réglables pour s'adapter parfaitement sur les adultes comme sur les enfants. - Dimensions : 183 x 46 x 5 cm
7	Sangle de maintien		<ul style="list-style-type: none"> - Sangle en une partie - Boucle métal - S'ajuste et s'attache facilement. - Nylon orange - Dimensions : 270 x 4,7 cm


VENTILATION ET RESPIRATION

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Aspirateur de mucosité		<ul style="list-style-type: none"> - Capacité du réservoir : 300 ml - Capacité d'absorption : 450 mm Hg maximum - Débit supérieur à 20L/minute - O2 canules : enfant et adulte - Protection anti-débordement - Système d'air unidirectionnel - Matière : bocal en polypropylène et polyéthylène haute densité - Manuel
2	Défibrillateur Semi-Automatique		<ul style="list-style-type: none"> - Assistance vocale et visuelle claire. - Intègre un système d'analyse du patient qui évalue l'ECG afin de déterminer si la défibrillation est nécessaire. - Mémoire interne intégrée permettant de sauvegarder 90 minutes. - Résistant à la poussière et l'humidité - <u>Pack comprenant</u> : 01 défibrillateur (avec garantie), 01 sacoche de transport, 01 batterie et électrodes Adultes, 01 armoire de stockage avec alarme, 01 câble USB de transfert, 01 kit de sauveteur, 01 kit de signalétique DSA, 01 manuel d'utilisation.
3	Insufflateur BAVU adulte		<ul style="list-style-type: none"> - Insufflateur silicone autoclavable à 135°C - Livré avec : tubulure O² de 2ml, réservoir O² et masque Taille 5
4	Insufflateur BAVU enfant		<ul style="list-style-type: none"> - Insufflateur silicone autoclavable à 135°C - Livré avec : tubulure O² de 2 ml, réservoir O² et masque Taille 3
5	Insufflateur BAVU nourrisson		<ul style="list-style-type: none"> - Insufflateur silicone autoclavable à 135°C - Livré avec : tubulure O² de 2 ml, réservoir O² et masque Taille 0.

6	Jeu de canules de Geudel		<ul style="list-style-type: none"> - Canules de forme anatomique - Canule de Geudel disponible en 08 tailles - Différenciation des tailles suivant un code couleur - Canule de Geudel stérile en polyéthylène semi-souple - Canule de Geudel sans latex <p>NB : Livré avec étui</p>
7	Masque de poche de réanimation		<ul style="list-style-type: none"> - Masque en silicone avec une surface de contact anatomique gonflable, adhérent parfaitement à la forme du visage. - Muni d'une soupape d'admission d'oxygène et d'une valve unidirectionnelle empêchant la contamination du sauveteur par le sang ou la salive. - Utilisation sur adultes, enfants et nourrissons <p>NB : Livré dans une coque en plastique rigide.</p>




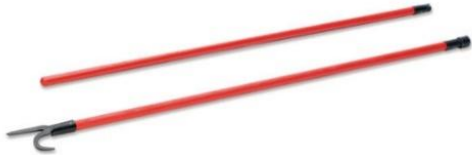
DIAGNOSTIC ET DIVERS






N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Ciseau de secours		<ul style="list-style-type: none"> - Lames coupantes : en acier inoxydable - Manche : en polyéthylène - Dimensions : Longueur 19 cm
2	Garrot tourniquet		<ul style="list-style-type: none"> - Garrot tourniquet tactique en nylon et aluminium ultra résistants. - Convient pour intervenir rapidement en cas d'hémorragie externe - Technique de serrage fiable grâce à une tige qu'il suffit de tourner jusqu'à l'arrêt de l'hémorragie du membre coupé (main, bras, jambe, pied). - Poids : 198 g - Dimension : 3,8cm x 96cm - Emballage individuel - Compact et pratique - Molette de sûreté en acier

3	Oxymètre de pouls		<ul style="list-style-type: none"> - Haute luminosité par LED. - Affichage du SpO2 et du pouls. - Faible consommation d'énergie. - Indicateur de batterie faible. - Mise hors tension automatique. - Fonctionne avec 02 piles alcalines AAA fournies <p>NB : Livré avec une pochette de transport en nylon et une lanière</p>
4	Sac d'urgence		<ul style="list-style-type: none"> - Coque en mousse - En tissu polyamide - Fermeture à glissière YKK des poches - Sac muni de bandes rétroréfléchissantes - Équipé de 02 poches avant et de 02 poches latérales doté de pochettes transparentes amovibles par auto-agrippant : 04 petites, 01 moyenne et 01 grande - Capacité : 43 litres - Portage dos avec bretelles ou portage à main à l'aide de la poignée <p>NB : Sac de secours livré vide</p>
5	Tensiomètre automatique		<ul style="list-style-type: none"> - Tensiomètre au bras. - Détection des pulsations cardiaques irrégulières (symbole à l'écran). - Prévention des AVC. - Brassard de taille M (22-32 cm). - Mémoire : 30 mesures. - Ecran LCD avec affichage simultané de tous les paramètres mesurés (Sys/Dia/Pouls). - Un seul bouton pour démarrer la mesure. - Etui de rangement. - Alimentation : A piles (incluses). - Peut également fonctionner sur secteur grâce à l'adaptateur.
6	Thermomètre frontal		<ul style="list-style-type: none"> - Capteur infrarouge pour mesure la température sans contact - Distance de mesure : 5 à 8 cm devant le front - Valeur précise mesurée en seulement 0,5 seconde - Plage de mesure pour la température corporelle : de 32,0 à 42,5 °C (à 0,3 °C près) - Signal sonore lorsque la température corporelle est trop élevée - Possibilité d'enregistrer jusqu'à 32 valeurs pour contrôler l'évolution de la température

			<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrement de la date, fonction arrêt automatique - Affichage digital LCD avec rétroéclairage
--	--	--	--

+ DEBLAIEMENT

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Balai de cantonnier		<ul style="list-style-type: none"> - Dimensions : Monture bois (Lxlxh) 33 x 75 x 25 cm. Manche bois (LxØ) 150 cm x 28 mm. Fils PVC hauteur 9 cm - Modèle : Douille métallique bichromaté boulonnée - Matière : Monture bois. Fils PVC. Manche bois
2	Barre Halligan		<ul style="list-style-type: none"> - Manche en fibre de verre présentant d'excellentes propriétés diélectriques permettant une utilisation en toute sécurité dans des conditions humides. - Résistance aux coupures, aux chocs, à l'humidité et à la plupart des produits chimiques industriels. - Dimensions : Ø 13 cm. Longueur : 76 cm - Matière : Manche Nuplaglas en fibre de verre isolant. - Fourche, pointeau et herminette en acier forgé résistant à la chaleur. - Poids : 4 kg
3	Batte à feu		<p>La batte à feu permet l'extinction de feux d'herbes par étouffement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matière : acier, manche en bois - Fixation de la tête : conique - Nombre de lame : 06 - Dimensions du manche (L x l) : 1500 x 30 mm - Dimensions de la tête (L X l X h) : 440 x 320 x 250 mm
4	Gaffe incendie		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : acier - Emmanchement : à douille conique - Couleur de la gaffe : noir - Couleur du manche : rouge - Dimensions : 2 x 2000 mm

5	Grappin de pêche		<ul style="list-style-type: none"> - Ancre au lancer stable grâce à ses 04 accroches boulonnées ensemble par le milieu - Au bas de l'ancre un large œil permettant de passer la corde et de faire un nœud facilement - Ancre en acier <p><u>Dimensions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 26 cm de hauteur - 22 cm de diamètre <p>NB : Livré avec une corde 100% polyester de 10 m de longueur</p>
6	Hache à pic		<ul style="list-style-type: none"> - Matière : acier avec manche en bois - Fixation de la tête : avec clavettes et rivets - Tête : 2200 g - Dimension : (L) : 850 mm
7	Masse		<ul style="list-style-type: none"> - Masse : 4 kg en acier haute résistance - Manche : conique tri-matière - Bords : arrondis durcis par induction - Surface : polie - Tête : thermo-laquée - Longueur : 90 cm
8	Pied de biche		<ul style="list-style-type: none"> - Surface large - De forme ovale - Haute qualité - Construction en acier forgé - Dimensions : 91 cm
9	Pince monseigneur ou coupe-boulon		<ul style="list-style-type: none"> - Coupe-boulons à mâchoire réglable 2 lames avec bras tubulaires et poignées anti-glissements. - Coupe démultipliée. - Matière : Bras tubulaires en acier, mâchoire en acier forgé - Longueur en mm : 1050 - Capacité de coupe maxi : Diamètre 16 mm




N°	Désignation	Image	Spécifications
----	-------------	-------	----------------

1	Compresseur d'air respirable		<ul style="list-style-type: none"> - Débit : 100 Litres/mn soit 6 m3/h - Pression : 300 Bars - Chargement : 01 Sortie flexible/Robinet - Niveau sonore : 83 DBA - Refroidissement : Par air ventilé - Mode d'entraînement : Courroies trapézoïdales - Motorisation : 380 Volts 50 Hz - Puissance : 5,5 CV <p>NB : Livré avec un manuel de mise en service et entretien. L'embout de remplissage doit être compatible avec les bouteilles ARI commandées</p>
2	Groupe électrogène		<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence (Hz) : 50 Hz - Puissance max (kW) : 04 - Tension nominale (V) : 230 - Nombre de Phase : Monophasé - Carburant : Essence - Réservoir (L) : 7,30 - Conso. 75% (L/h) : 2,10 - Autonomie 75% (h) : 3,50 - Démarrage : Automatique - Cylindrée (cm3) : 277 - Capacité huile (L) : 1,10 - 2 prises 230V 10/16A – disjoncteur <p>NB : Livré avec un manuel de mise en service et entretien</p>
3	Motopompe d'épuisement		<ul style="list-style-type: none"> - Débit maximum (m³/h) : 60 - Diamètre de raccord (mm) : 80 - Hauteur maximale d'aspiration (m): 8 - Hauteur totale de refoulement (m) : 28 - Pression (bars) : 2.8 - Moteur type : 4 temps - Cylindrée (cm³) : 163 - Système de refroidissement : Air forcé - Capacité du réservoir d'huile (L) : 0.6 - Réservoir (L) : 3.1 - Démarrage : Lanceur - Carburant : Essence <p>NB : Livré avec un manuel de mise en service et entretien</p>
4	Tronçonneuse à chaîne		<ul style="list-style-type: none"> - Longueur de coupe : 90 cm - Cylindrée : 121,6 cm³ - Energie : Essence - Puissance : 6,4 kW - Longueur : 1 m - Poids : 10 kg



			NB : Livré avec 02 chaînes et un manuel de mise en service et entretien
--	--	--	--

ECLAIRAGE

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Enrouleur électrique		<ul style="list-style-type: none"> - Châssis avec tube \varnothing 22 mm - Socle avec 4 prises à clapet 16A/250V - Disjoncteur thermique - Bobine en matière isolante démontable - Guide câble - Voyant lumineux - Puissance maxi : câble déroulé : 3680 W/ câble non déroulé : 1300 W
2	Lampe de poche		<ul style="list-style-type: none"> - Corps en PC/PBT antistatique jaune - Lentille en polycarbonate avec joint en EPDM - Source de lumière : LED - Alimentation : 4,5V – 3 piles Alcalines AA (inclues) - Autonomie : 19h - Puissance : 138 lumens - Portée : 146 m - Interrupteur bouton poussoir - Etanchéité : IPX7
3	Lampe frontale spéléologie		<ul style="list-style-type: none"> - 3 niveaux d'éclairages différents s'adaptant à la luminosité ambiante avec son mode REACTIVE LIGHTING® - Éclairage rouge et blanc fixe et clignotant - Bandeau facile à laver et réfléchissant pour une meilleure signalisation - Confort maximal : double bandeau (brevet Petzl) et inclinaison de la lampe - Batterie rechargeable lithium-ion 2350 mAh (fournie) - Pochette de rangement Shell LT fournie - Rechargeable via une prise micro USB-C en 5 heures - Témoin lumineux de charge et jauge indicative - Fonction LOCK pour ne pas que la



			<p>lumière ne s'allume lors du stockage/transport au fond d'un sac</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étanchéité IPX4 - Certification CE, UKCA
4	Projecteur sur trépied		<ul style="list-style-type: none"> - Équipé d'une grille de protection - Pied télescopique tube acier - Peinture thermo laquée - Eclairage de type LED - Puissance : 2x400 (W) - Lumen : 2x8545 (Lm) - Longueur câble : 3 (m) - Conforme à la norme NF EN 60598-2-5




✚ SIGNALISATION ET BALISAGE

N°	Désignation	Image	Spécifications
1	Cône signalisation		<ul style="list-style-type: none"> - Cône de Lubeck 750mm avec corps en PVC souple et flexible, résistant à l'écrasement - Base du cône en PVC recyclé, corps 100% recyclable - Bandes rétro-réfléchissantes 3M3340 Haute Intensité Prismatique - Gorge et grip de préhension
2	Balise avec feux à éclat		<ul style="list-style-type: none"> - Peut être monté sur cônes de 500 et 750mm - Lentille en polycarbonate - Corps en polyéthylène - Tension :12 Volt d.c. - Fréquence éclat : 60 écl/min 1 Hz ± 1% - Autonomie environ : 250h avec 2 piles 4R25 - Couleur : jaune - Luminosité : 300 cd <p>NB : Livré avec équerre pliable pour montage sur cône et rangement dans bac de transport</p>

✚ CAPTURE D'ANIMAUX

N°	Désignation	Image	Spécifications
----	-------------	-------	----------------

<p>1</p>	<p>Crochet pour reptiles</p>		<p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 02 perches en aluminium anodisé de 80 cm de long, avec un embout prise rapide et un raccord en aluminium pour la jonction de la rallonge. Celles-ci permettent l'utilisation de deux crochets simultanément pour une meilleure prise de l'animal. - 01 rallonge de 50 cm en aluminium anodisé, à visser. - 01 crochet court adapté aux petites espèces de serpents. - 01 crochet standard. - 01 crochet « fer plat » idéal pour les constricteurs. - 01 embout en arceau avec lanière en cuir souple non traumatisante, adapté à la contention sur sols durs. - 01 embout métallique en V, adapté à la contention sur sols mous. <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changement rapide et facile des crochets. - Léger et résistant, le kit permet de transporter des reptiles jusqu'à 50 kg. - Non traumatisant grâce aux bords arrondis des crochets. - Compact et ergonomique. <p>NB : Livré avec une mallette pour le transport</p>
<p>2</p>	<p>Lasso de capture pour chien</p>		<ul style="list-style-type: none"> - 02 poignées de prise en main - Tube renforcé en aluminium de 32 mm de diamètre et 3 mm d'épaisseur. - Câble en acier galvanisé gainé de 3 mm de diamètre et résistant jusqu'à 450 kg de charge. - Poignée coulissante améliorant la prise en main - Deux systèmes de relâchement instantané du câble : Poignée boule de verrouillage et de relâchement du câble / Anneau de largage instantané

3	<p>Paire de gants renforcée pour la capture d'animaux</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Gants renforcés pour la capture d'animaux agressifs (chiens, serpents...) - Main en cuir épais souple doublé de 3 épaisseurs : 2 couches de matériaux protégeant contre la perforation en polyester haute ténacité - Une couche en fleur de bovin paille hydrofuge - Manchette de 40 cm en croute pigmentée renforcée avec un amortisseur de crocs - Manchette renforcée anti-perforation - Longueur totale 65 cm
4	<p>Pince de capture pour reptiles</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Poignée et pince en aluminium moulé et poli. - Câble en acier inox de 2 mm de diamètre permettant un serrage progressif et contrôlé. - Tube en aluminium de 20 mm de diamètre et 2mm d'épaisseur. - Très robuste, câble intégré dans le tube pour le protéger de l'usure et soudé derrière la poignée. - Légère. - Poignée ergonomique. - Fermeture en tenaille pour une meilleure préhension.
5	<p>Sac de transport de reptiles</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Sac de transport pour reptile - Fermeture sécurisée et ouverture facile - Tissu aéré pour la respiration aisée des reptiles - Taille : 30x50.5 cm

Durabilité

Formulaire pour déclaration et approche de durabilité

L'Adjudicataire fournira suffisamment d'informations pour démontrer clairement qu'il réalisera le projet de manière durable grâce à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables (options) lorsque cela est applicable, ainsi qu'en disposant de mécanismes ou fonctionnalités d'économie d'énergie, de gestion des déchets, entre autres approches et méthodologies.

Méthodologie de la durabilité	Approche de mise en œuvre

Partie 2 : Conformité aux spécifications techniques.

Les soumissionnaires doivent remplir le tableau ci-dessous pour répondre et fournir un catalogue détaillé, le cas échéant, des marques et modèles proposés.

Les spécifications techniques servent également de critères d'évaluation.

Les soumissionnaires **DOIVENT** fournir une réponse substantielle pour toutes les caractéristiques de leur produit proposé. L'utilisation de réponses « OUI », « NON », « Coche », « Conforme » ou non descriptives sera considérée comme non réactive. La possibilité de remplir les feuilles de conformité ne doit PAS être supposée indiquer la conformité des éléments listés dans cette offre. L'enchérisseur **DOIT** indiquer explicitement la spécification technique qu'il propose de fournir dans sa soumission pour être considéré comme réactif.

Les soumissionnaires **DOIVENT** fournir des spécifications pour les articles et seuls ceux qui sont éligibles à une évaluation technique seront alors évalués sur le prix. L'attribution sera accordée à l'enchérisseur offrant le prix estimé le plus bas et qui répond aux normes requises de capacités techniques et financières.

Seuls les soumissionnaires jugés conformes à tous les éléments passeront à l'étape d'évaluation financière.

FORMAT DE RÉPONSE

La réponse à l'IFB doit être présentée dans le format suivant.

Section des propositions	
Table des matières (avec des liens actifs vers les pages respectives)	
Résumé exécutif	
Introduction	
Partie 1	Expérience et certifications en cabinet et en personnel.
Partie 2	Fiche techniques des spécifications techniques

ANNEXES

ANNEXE 1 : CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

Ce document est partagé en tant que document distinct du document d'appel d'offres. Les directives par e-mail sur les soumissions de copies électroniques sont également jointes séparément.

ANNEXE 2 : MODÈLE DE CURRICULUM VITAE

VEUILLEZ SOUMETTRE UN SEUL (1) CV POUR CHACUN DES POSTES MENTIONNES POUR LE PERSONNEL CLE PROPOSE ET LE PERSONNEL DE SOUTIEN TECHNIQUE A COURT TERME. SI PLUS D'UN CV EST SOUMIS POUR LE MEME POSTE, SEUL LE PREMIER CV SERA EVALUE. VEUILLEZ EGALEMENT INDIQUER CLAIREMENT LES POSTES QUE CHACUN DES CV SOUMIS AURA DANS CE DEVOIR

Titre du poste/rôle :	{p. ex., CHEF D'ÉQUIPE}
Nom de l'expert :	{Insérer le nom complet}
Date de naissance:	{jour/mois/année}
Pays de citoyenneté/de résidence	

Éducation : {Énumérer les collèges/universités ou autres établissements d'enseignement spécialisés, en indiquant le nom des établissements d'enseignement, les dates de fréquentation, le(s) grade(s)/diplôme(s) obtenu(s) **joindre des copies valides des certificats et des attestations**}

Relevé d'emploi pertinent pour l'affectation : {En commençant par le poste actuel, énumérer dans l'ordre inverse. Veuillez fournir les dates, le nom de l'organisme employeur, les titres des postes occupés, les types d'activités effectuées et le lieu de l'affectation, ainsi que les coordonnées des clients précédents et des organismes employeurs avec lesquels on peut communiquer pour obtenir des références. Il n'est pas nécessaire d'inclure les emplois antérieurs qui ne sont pas pertinents pour la mission.}

Période	L'organisation qui vous emploie et votre titre/poste. Coordonnées pour les références	Pays	Résumé des activités réalisées en rapport avec la mission
[p. ex., mai 2005 à aujourd'hui]	[p. ex., ministère de l'....., conseiller/consultant pour... Pour références : Tél...../e-mail..... ; M. Hbbb, sous-ministre]		

Adhésion à des associations professionnelles et publications :

Compétences linguistiques (indiquez uniquement les langues dans lesquelles vous pouvez travailler, classées de 1 à 5 pour l'expression orale, l'écriture et la lecture, où 1 est médiocre et 5 est excellent) :

Langue	Lecture	Écriture	Parlant

Adéquation pour la mission :

Tâches détaillées assignées à l'équipe d'experts du consultant (<i>insérer la période</i>)	Référence à des travaux ou à des affectations antérieurs qui illustre le mieux la capacité à gérer les tâches assignées
{Énumérez tous les livrables/tâches auxquels l'expert participera}	

Coordonnées de l'expert : (e-mail.....)

Téléphone.....)

Certification:

Je, soussigné, certifie qu'au mieux de mes connaissances et de ma croyance, ce CV me décrit correctement, mes qualifications et mon expérience, et que je suis disponible pour entreprendre la mission en cas de récompense. Je comprends que toute déclaration inexacte ou fausse déclaration décrite dans les présentes peut entraîner ma disqualification ou mon licenciement par le Client, et/ou des sanctions par le Client.

{Jour/mois/année}

Nom de l'expert

Signature

Date

{Jour/mois/année}

Nom du représentant autorisé

Signature

Date

du consultant (*le même qui signe la proposition*)

Note:

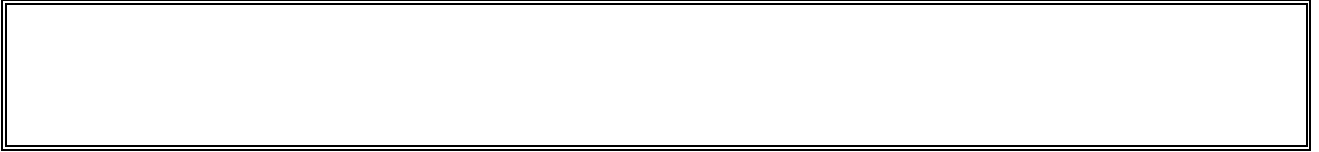
1. Si le consultant ne signe pas le CV (physiquement ou électroniquement), le CV peut ne pas être pris en compte.

2. Le fait de ne pas présenter de copies des certificats et/ou des accréditations peut entraîner l'invalidation du CV.

ANNEXE 3 – EXPÉRIENCE ENTREPRISE

[En utilisant le format ci-dessous, fournissez des informations sur chaque mission pour laquelle votre cabinet, et chaque associé pour cette mission, a été légalement contracté, soit individuellement en tant que personne morale, soit en tant que l'une des grandes entreprises au sein d'une association, pour la réalisation de services de conseil similaires à ceux demandés dans le cadre de cette mission.]

Nom de la mission :	Valeur approximative du contrat (en dollars américains ou en euros courants) :
Pays: Localisation dans le pays :	Durée de la mission (mois) :
Nom du client :	Nombre total de mois-employés de la mission :
Adresse:	Valeur approximative des services fournis par votre entreprise dans le cadre du contrat (en équivalent en dollars américains) :
Date de début (mois/année) : Date d'achèvement (mois/année) :	Nombre de mois-professionnels fournis par les consultants associés :
Nom des consultants associés, le cas échéant :	Nom des cadres supérieurs de votre entreprise concernés et fonctions exercées (indiquez les profils les plus significatifs tels que directeur/coordonateur de projet, chef d'équipe) :
Description narrative du projet :	
Description des prestations effectives fournies par votre personnel dans le cadre de la mission :	



ANNEXE 4 : PROJET DE CONTRAT (à titre d'information seulement)

[INSÉRER LE LOGO APPROPRIÉ]

TITRE CONTRCT : [INSÉRER]

RÉFÉRENCE DU CONTRAT : [INSÉRER]

CONTRAT POUR : [INSÉRER]

PRODUITS À FOURNIR : [INSÉRER]

CLIENT: [INSÉRER]

PARTENAIRE CONTRACTUEL : [INSÉRER]

FOURNISSEUR: [INSÉRER]

QUANTITÉ: [USD \$ [INSÉRER] (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)]

SOURCE DE FINANCEMENT : MARQUE AFRIQUE (TMA)

LIVRAISON: DEDANS **XX SEMAINES** À COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DU PRÉSENT ACCORD.

LIEU DE LIVRAISON :

[INSÉRER]

SECTION 1

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT

Définitions

Dans le présent Contrat, les termes suivants doivent être interprétés comme indiqué :

1. « Le Contrat » désigne l'entente conclue entre TMA et le fournisseur, telle qu'elle est consignée dans le présent Document contractuel signé par les parties, y compris toutes les pièces jointes et annexes à celui-ci et tous les documents qui y sont incorporés par référence.
2. « Le Prix du Contrat » désigne le prix payable au fournisseur en vertu du Contrat pour l'exécution complète et correcte de ses obligations contractuelles.
3. « Les Marchandises » désigne l'ensemble des équipements, machines et/ou autres matériaux que le fournisseur est tenu de fournir au Client en vertu du Contrat.
4. « La TMA » désigne TradeMark Africa
5. « Le fournisseur » désigne la personne physique ou morale qui fournit les Biens en vertu du présent Contrat.
6. « Le Client » désigne l'organisation pour le compte de laquelle TMA achète les biens/équipements.
7. « Les Services » désigne les services accessoires à la fourniture des biens, tels que le transport et l'assurance, et tout autre service connexe, tel que l'installation, la mise en service, la fourniture d'une assistance technique, la formation et d'autres obligations similaires du fournisseur couvertes par le contrat.

Le présent accord est conclu entre **[INSÉRER LE NOM DU FOURNISSEUR]**, dont le principal établissement est situé à **[INSERTER]**. (ci-après dénommé le « Fournisseur ») et « **TradeMark Africa** », dont le siège social est situé à **[INSER]** ; (ci-après dénommé le « Financier ») pour fournir l'équipement désigné à **[INSER]** (ci-après dénommé le « Client »).

Les modalités de l'entente sont les suivantes :

Article 1 : OBJET ET PRINCIPES DE L'ACCORD

Le Contrat définit les conditions dans lesquelles le Client reçoit les produits fournis par le Fournisseur. Il comprend quatre sections ; la première contenant les conditions générales, la seconde contenant les conditions particulières, la troisième contenant les spécifications techniques et la quatrième section contenant le barème de prix.

Le Fournisseur s'engage à livrer au Client les produits conformément à son offre de celle-ci. Après avoir accepté l'offre faite par le Fournisseur, TMA s'engage à payer au premier un prix total de **[INSÉRER LE MONTANT EN LETTRES ET CHIFFRES]** incluant les frais de transport, d'installation et toutes les taxes applicables.

Il n'y a pas de relation employeur/employé, réelle ou implicite.

1. Normes

Les marchandises fournies dans le cadre du présent contrat doivent être conformes aux normes mentionnées à la section 3 des Spécifications techniques.

2. Force exécutoire du contrat

Si une disposition ou une condition du contrat est interdite ou rendue invalide ou inapplicable, cette interdiction, invalidité ou inapplicabilité n'affectera pas la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition et condition du présent contrat.

3. Utilisation des documents et des informations contractuels

Le Fournisseur ne doit pas, sans le consentement écrit préalable de TMA, divulguer le Contrat, ou toute disposition, spécification, plan, dessin, modèle, échantillon ou renseignement fourni par TMA ou en son nom.

4. Droits de brevet

Le fournisseur doit indemniser TMA contre toutes les réclamations de tiers pour violation de brevets, de marques de commerce ou de droits de dessin industriel découlant de l'utilisation des marchandises ou de toute partie de celles-ci dans le pays d'exploitation de TMA.

5. Sécurité des performances

Dans les trente (30) jours suivant la réception de la notification d'attribution du contrat, le fournisseur retenu doit fournir à TMA la garantie de bonne exécution du montant spécifié dans les conditions particulières du contrat.

- a) La garantie de bonne fin est payable à TMA à titre de compensation pour toute perte résultant de l'inexécution par le fournisseur de ses obligations en vertu du contrat.
- b) La garantie de bonne exécution doit être libellée dans la devise du contrat ou dans une devise librement convertible acceptable pour TMA et doit prendre la forme d'une garantie bancaire ou d'une lettre de crédit irrévocable émise par une banque de bonne réputation acceptée par TMA.
- c) La garantie d'exécution sera acquittée par TMA et retournée au fournisseur au plus tard trente (30) jours suivant la date d'achèvement des obligations de prestation du fournisseur en vertu du contrat, y compris les obligations de garantie, en vertu du contrat.

6. Inspection et essais

Le Client ou ses agents accrédités ont le droit d'effectuer l'inspection des produits afin de déterminer leur conformité aux spécifications techniques telles que définies dans le document d'appel d'offres et/ou l'offre du soumissionnaire. Tous les biens livrés doivent être neufs, exempts de défauts et fabriqués récemment. Les biens ou composants usagés et/ou remis à neuf seront automatiquement rejetés.

- a) Les inspections et les tests peuvent être effectués dans les locaux du Fournisseur ou de son ou ses sous-traitants, au point de livraison et/ou à la destination finale des Marchandises. S'il s'agit d'une opération effectuée dans les locaux du Fournisseur ou de son ou ses sous-traitants, toutes les installations et l'assistance raisonnables, y compris l'accès aux dessins et aux données de production, doivent être fournies aux inspecteurs sans frais pour le Client.
- b) Si des marchandises inspectées ou testées ne sont pas conformes aux spécifications, le client doit rejeter les marchandises et le fournisseur remplace les marchandises rejetées sans frais pour TMA.

7. Prix

Les prix facturés par le Fournisseur pour les biens livrés et les services exécutés dans le cadre du Contrat ne peuvent différer des prix indiqués par le soumissionnaire dans son offre, à l'exception des ajustements de prix autorisés dans les Conditions particulières du Contrat.

8. Mission

Le soumissionnaire ne doit pas céder, en tout ou en partie, ses obligations en vertu du présent contrat, sauf avec le consentement écrit préalable de TMA.

9. Sous-traitance

Le fournisseur doit informer TMA par écrit de tous les contrats de sous-traitance attribués en vertu du présent contrat s'ils ne sont pas déjà spécifiés dans l'offre. Une telle notification, dans

l'offre initiale ou ultérieurement, ne dégage pas le Fournisseur de toute responsabilité ou obligation en vertu du Contrat

10. Durée

Le Contrat reste en vigueur à tout moment jusqu'à ce que l'obligation contractuelle de toutes les parties ait été entièrement exécutée.

11. Terminaison

Sans préjudice de tout autre recours en cas de violation du contrat, TMA résiliera, par avis écrit de défaut envoyé au fournisseur, en tout ou en partie, le présent contrat si le fournisseur ne livre pas une partie ou la totalité des biens dans les délais précisés dans le contrat ou s'il n'exécute pas toute autre obligation en vertu du contrat.

12. Livraison et réception

Le fournisseur est responsable de la livraison des produits spécifiés à l'article 4. Les produits doivent être livrés dans les **xx semaines** suivant la signature du contrat.

- a) Il incombe au Client ou à son mandataire de mettre à disposition les locaux pour la réception et l'inspection des produits. Le Client ou son représentant autorisé délivrera un accusé de réception lorsque les produits s'avéreront conformes tant en quantité qu'en description aux articles énumérés à l'article 3 du présent contrat.
- b) Le fournisseur est responsable de l'installation et du test des produits spécifiés au point 3. Le Client ou son mandataire délivrera un certificat d'acceptation lorsqu'il sera prouvé que les produits sont entièrement fonctionnels conformément aux spécifications du produit spécifiées dans l'offre du soumissionnaire et aux spécifications techniques énoncées dans l'appel d'offres.

13. Paiement

Toutes les factures seront en dollars américains adressées à TMA. Le calendrier de paiement sera celui décrit à l'article 4 du présent contrat.

14. Cautionnement d'exécution

Dans certaines circonstances, le client ou TMA peut exiger du fournisseur qu'il fournisse un cautionnement de bonne exécution de 10 % du prix total du contrat à la signature de l'accord, qui expire lorsque le certificat d'acceptation a été délivré.

15. Équipement du fournisseur

Tout matériel fourni par le Fournisseur et dont la propriété n'est pas transférée au Client lors de la conclusion du contrat relève de la seule responsabilité du Fournisseur et doit être retiré des locaux du Client dans un délai d'une semaine à compter de la conclusion du contrat.

16. Assurance

Le Fournisseur s'engage à mettre en place toutes les assurances légalement requises pendant toute la durée du présent contrat ainsi que toute autre assurance spécifique exigée par le Client telle que conseillée au Fournisseur avant la signature du contrat. Les marchandises fournies dans le cadre du contrat sont entièrement assurées contre la perte ou les dommages liés au fabricant ou à l'acquisition, au transport, au stockage et à la livraison.

19. Facturation

Les factures présentées à la TMA doivent inclure les importations, les droits de douane, la taxe sur la valeur ajoutée et tous les autres frais ou charges similaires imposés. Les factures originales doivent être envoyées à invoices@trademarkafrica.com. Les factures doivent indiquer clairement le numéro de contrat, les dates et les mois auxquels ils se rapportent. Les factures doivent également inclure les détails du compte bancaire du consultant sur lequel TMA transférera les paiements.

18. Dommages-intérêts liquidés

Si le fournisseur ne livre pas tout ou partie des marchandises dans le(s) délai(s) spécifié(s) dans le contrat, TMA devra, sans préjudice de ses autres recours en vertu du contrat, déduire des prix du contrat une somme de dommages-intérêts équivalente à 2 % pour chaque semaine de retard du prix livré des articles retardés jusqu'à une déduction maximale de 10 % des marchandises retardées.

En cas d'inexécution par le Fournisseur après l'application de l'amende maximale, le Client aura tous les droits, après en avoir informé par écrit le Fournisseur, de :

- Exercer toute garantie de performance ;
- Résilier le contrat ; et
- Conclure un contrat avec un tiers aux frais du Fournisseur.

19. Faillite

Si le Fournisseur fait faillite ou devient insolvable ou fait l'objet d'une ordonnance de séquestre ou s'entend avec ses créanciers ou entame des procédures de liquidation (n'étant pas une liquidation volontaire d'un membre aux fins de reconstruction ou de fusion) ou exerce ses activités sous l'autorité d'un séquestre au profit de ses créanciers ou de l'un d'entre eux, TMA est libre soit :

- a) Résilier l'Accord immédiatement en envoyant un avis écrit à la partie en faillite ou insolvable, au séquestre ou au liquidateur ou à toute autre personne à qui les droits du Fournisseur peuvent être dévolus, ou à
- b) Donner à ce séquestre, liquidateur ou autre personne la possibilité de poursuivre l'Accord sous réserve que cette personne fournisse une garantie pour l'exécution correcte et fidèle de l'Accord dans un délai à convenir.

20. Force majeure

En cas de force majeure, le Fournisseur a droit à une prolongation du délai de livraison équivalente à la période de retard. Par force majeure, on entend notamment les catastrophes naturelles, les guerres civiles et toute circonstance qui n'aurait pas pu être raisonnablement prévue par un Fournisseur compétent.

Le Fournisseur n'est pas responsable de la confiscation de sa garantie de performance ou de la résiliation pour défaut si et dans la mesure où son retard dans l'exécution ou tout autre manquement à ses obligations en vertu du Contrat est le résultat d'un événement de force majeure.

21. Accord complet

En plus du présent contrat, les éléments suivants font partie de l'accord :

- Lettre de notification
- L'offre de l'enchérisseur
- Les dispositions du document d'appel d'offres.

22. Limitation

Le présent accord constitue l'intégralité des droits et obligations en vertu du présent contrat. Il n'y a pas d'ajouts, de déductions ou de modifications, sauf accord écrit des deux parties.

23. Droit applicable et langue

La langue du contrat et le droit applicable régissant le contrat sont respectivement le français et le droit de **[INSER]**, sauf indication contraire.

24. Règlement des différends

TMA et le Fournisseur s'efforceront de résoudre à l'amiable par voie de négociation informelle directe et de désaccord ou de litige survenant entre eux dans le cadre du contrat ou en relation avec celui-ci si, après trente (30) jours à compter du début de ces négociations informelles, les deux parties n'ont pas été en mesure de résoudre à l'amiable un différend contractuel, l'une ou l'autre des parties peut exiger un arbitrage dans un forum national ou international convenu, et/ou l'arbitrage international. À moins qu'il ne soit réglé à l'amiable, tout litige, controverse ou réclamation découlant de ou lié au présent contrat, y compris sa formation, son interprétation ou la violation, la résiliation ou l'invalidité de celui-ci, sera réglé par arbitrage conformément aux lois de **[INSER]** actuellement en vigueur.

Nonobstant toute procédure d'arbitrage ou de jugement, aucune partie ne commettra de rupture anticipée de contrat.

25. Coentreprise, consortium ou association

Si le Fournisseur est une coentreprise, un consortium ou une association, toutes les parties sont conjointement et solidairement responsables envers l'Acheteur de l'exécution des dispositions du Contrat et désignent une partie pour agir en tant que chef de file ayant le pouvoir de lier la coentreprise, le consortium ou l'association. La composition ou la constitution de la coentreprise, du consortium ou de l'association ne peut être modifiée sans le consentement préalable de l'acheteur.

26. Taxes et droits

Le fournisseur est entièrement responsable de toutes les taxes, droits, etc. encourus jusqu'à la livraison de la marchandise contractée à l'acheteur.

27. Risque et titre

Le risque et la propriété des marchandises sont transférés lors de la livraison sur le site du client tel que défini dans le présent contrat.

28. Confidentialité

Le fournisseur ne doit pas, sans le consentement écrit préalable de l'acheteur, divulguer le contrat, ou toute disposition de celui-ci, ou toute spécification, plan, dessin, modèle, échantillon ou information fournie par TMA ou en son nom à cet égard, à toute personne autre qu'une personne employée par le fournisseur dans l'exécution du contrat. La divulgation à ces employés doit être faite à titre confidentiel et ne doit s'étendre que dans la mesure où cela peut être nécessaire aux fins de cette exécution.

29. Garantie

- a) Le Fournisseur garantit que les Marchandises fournies dans le cadre du Contrat sont neuves, non utilisées, des modèles les plus récents ou actuels, et qu'elles intègrent toutes les améliorations récentes en matière de conception et de matériaux, sauf disposition contraire dans le Contrat.
- b) Le Fournisseur garantit en outre que toutes les Marchandises fournies dans le cadre du présent Contrat ne présenteront aucun défaut, résultant de la conception, des matériaux ou de la fabrication (sauf lorsque la conception et/ou le matériau sont requis par les spécifications de l'Acheteur) ou de tout acte ou omission du Fournisseur, qui pourrait se développer dans le cadre d'une utilisation normale des Marchandises fournies dans les conditions prévalant dans le pays de destination finale.
- c) Cette garantie reste valable pendant douze (12) mois après que les Marchandises, ou toute partie de celles-ci, selon le cas, ont été livrées et acceptées à la destination finale indiquée dans le Contrat ou dans toute autre période indiquée dans le CCT.
- d) TMA informera rapidement le fournisseur par écrit de toute réclamation découlant de cette garantie.

- e) À la réception d'un tel avis, le Fournisseur devra, dans un délai de 21 jours, réparer ou remplacer rapidement les Marchandises défectueuses ou les parties de celles-ci, sans frais pour l'Acheteur.
- f) Si le Fournisseur, après avoir été avisé, ne remédie pas au(x) défaut(s) dans un délai de 21 jours, TMA peut prendre les mesures correctives nécessaires, aux risques et frais du Fournisseur et sans préjudice de tout autre droit que TMA pourrait avoir contre le Fournisseur en vertu du Contrat.
- g) Les retards dans les mesures correctives au-delà de 21 jours feront l'objet de dommages-intérêts forfaitaires au taux prévu dans le présent contrat, sans préjudice de tout autre droit ou recours que l'Acheteur peut avoir contre le Fournisseur en vertu du Contrat.

30. Prorogation du délai

Si, à tout moment au cours de l'exécution du Contrat, le Fournisseur ou son ou ses sous-traitants devaient rencontrer des conditions empêchant la livraison en temps voulu des Biens et l'exécution des Services, le Fournisseur informera rapidement TMA par écrit du fait du retard, de sa durée probable et de sa ou ses causes. Dès que possible après réception de l'avis du Fournisseur, TMA évaluera la situation et pourra, à sa discrétion, prolonger le délai d'exécution du Fournisseur, avec ou sans dommages-intérêts, auquel cas la prolongation sera ratifiée par les parties par modification du Contrat.

31. Transport

Le Fournisseur est tenu, en vertu du Contrat, de transporter les Marchandises jusqu'à la destination finale. Le transport vers cette destination finale, y compris l'assurance et le stockage, comme spécifié dans le Contrat, sera organisé par le Fournisseur, et les coûts connexes sont réputés être inclus dans le Prix du Contrat.

32. Date d'entrée en vigueur du contrat

Le présent contrat prend effet à la date à laquelle le dernier des signataires soussignés y appose sa signature.

Fournisseur

Financier

Nom:

Nom : Joseph Namwaya

Position:

Poste : Responsable des achats

Signature:.....

Signature:.....

Date:.....

Date:.....

Pour et au nom de XXXXXXXXXXXXXXXX Pour et au nom de TradeMark Africa

SECTION 2**CONDITIONS PARTICULIÈRES DU CONTRAT****1. Notes sur les conditions particulières du contrat**

Les clauses de la présente section ont pour but d'aider TMA à fournir des informations spécifiques au contrat en relation avec les clauses correspondantes des Conditions générales de contrat.

Les dispositions de l'article 2 complètent les conditions générales du contrat incluses dans l'article 1, en précisant les exigences contractuelles liées aux circonstances particulières de TMA et aux marchandises achetées. Lors de la préparation de la section 2, les aspects suivants doivent être pris en considération.

- a) Les renseignements qui complètent les dispositions de l'article 1 doivent être incorporés et, selon le cas :
- b) Les modifications et/ou compléments apportés aux dispositions de la section 1, si les circonstances dans lesquelles les marchandises sont achetées, doivent également être incorporés.

Conditions particulières du contrat relatives aux CGC

RÉFÉRENCE DE GCC	CONDITIONS PARTICULIÈRES DU CONTRAT
Article 5 – Garantie d'exécution	N/A
Article 14 – Garantie d'exécution	N/A
Article 31 - Transport	Livraison droits acquittés (DDP) selon les Incoterms 2020 : Le vendeur assume tous les risques et coûts du transport (frais d'exportation, frais de transport, d'assurance et de port de destination, et livraison à la destination finale) et paie tous les droits de douane/droits d'importation.

SECTION 3

Termes de référence et spécifications techniques

[INSÉRER

CHAPITRE 4

GRILLE TARIFAIRE DES MARCHANDISES

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques du produit. D'autres spécifications détaillées de votre offre, telle qu'acceptée, doivent être considérées comme faisant partie intégrante du contrat.

	Article	Description	Qté	Vente d'unités (\$)	Prix total (\$)
Sous-total					
TVA					
Coûts totaux					

NOTE:

- En cas de divergence entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire prévaudra.
 - Les prix indiqués dans le tableau ci-dessus incluent la TVA et les autres droits/taxes applicables
 - Le barème de prix DOIT être joint à la proposition financière et protégé par un mot de passe
 - Les prix doivent être compétitifs (y compris toutes les taxes, prélèvements et DPP applicables).
-